

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Prix 5 cent

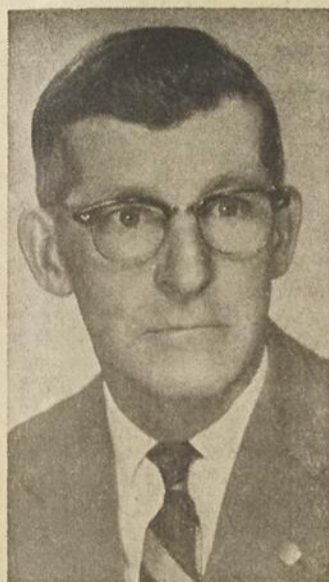
Série C, Vol. VI, No. 10

Vendredi le 5 mai 1961

Editeur: "Le Peuple Enr."

Le recensement débutera le 1er juin

M. Roméo Caron nommé pro-maire



M. Roméo Caron, échevin du Quartier-Ouest, a été élu, lundi dernier, maire suppléant de la ville de Montmagny pour le trimestre qui prendra fin le 1er août 1961. Il succède à Mme Gabrielle Denault.

Les trois officiers nommés par le gouvernement fédéral pour diriger le recensement dans notre comté se préparent fébrilement à mettre sur pieds l'organisation de cette vaste opération de comptage.

Dans Montmagny-L'Islet le territoire a été divisé en trois districts ayant chacun un responsable à leur tête. Ce sont d'abord les paroisses du sud du comté, de St. Pamphile à St. Just dont le responsable est M. Raymond Coulombe, de St. Pamphile, puis les paroisses

du bord du fleuve, de St. Jean-Port-Joli à Cap St Ignace dont le responsable est M. Jean-Louis Michaud, de St. Jean-Port-Joli et enfin la ville et le district de Montmagny, dont le responsable est Me Denis Gobeil.

Des agents recenseurs sont recrutés par les chefs de district et passeront de maisons en maisons. Ces agents devront passer des examens et suivre des cours pour les préparer à leur travail.

600 porcs abattus à St-Pierre

Les officiers de l'hygiène du gouvernement fédéral ont ordonné l'abattage de 600 porcs à St-Pierre de Montmagny. Ces animaux qui appartenaient à Philippe Noel souffraient d'une maladie porcine qui les rendaient impropres à la consommation. L'abattage des porcs s'est fait jeudi matin et les

porcs ont été enterrés dans une vaste fosse qui fut ensuite arrosée de chaux vive. Le gouvernement accordera une compensation au propriétaire pour cette perte considérable et a émis des mesures de protection contre un retour de cette maladie.

Vente du Pain scout, samedi

Le mouvement scout de la ville de Montmagny se prépare fébrilement au 16e anniversaire de la vente du Pain Scout, samedi prochain le 13 mai. Ce mouvement paroissial dont le chef de groupe est M. Denis Blais, et l'aumônier, M. l'abbé Gérard Labbé, est formé d'une centaine de jeunes qui se rencontrent toutes les semaines pour poursuivre leurs activités régulières. Il y a 50 louveteaux de 8 à 12 ans; 30 scouts, de 12 à 16 ans et 20 routiers de 16 ans et plus.

Campagne de souscription des prêts Etudiants Artisans



Lundi soir dernier, le premier mai, Son Honneur le Maire Ambroise Leblanc a inauguré la campagne de souscription des Prêts Etudiants Artisans par une cérémonie officielle à la salle municipale de Cap St-Ignace. Revenant les responsables de la campagne de souscription et leurs amis, Son Honneur le Maire a émis la proclamation suivante:

Amis et concitoyens, J'ai l'honneur de proclamer ce soir, en ma qualité de maire, l'ouverture officielle de la campagne de souscription des Prêts Etudiants Artisans. Cette campagne, chers concitoyens, se propose d'aider nos fils et nos filles à entreprendre et à poursuivre des études de leur choix.

Les fonds recueillis dans notre paroisse seront prêtés aux enfants de notre paroisse.

Le concours que nous apporterons à cette campagne servira donc à développer l'intelligence, la sagesse et le coeur de notre jeunesse. Il lui permettra d'occuper, le plus tôt possible, un place vraiment active et utile dans notre milieu.

J'allume joyeusement ce flambeau. suite à la page 4

Les fonds recueillis dans notre

Sur le referendum a venir

Me Denis Gobeil présentera un mémoire au conseil

Le Conseil municipal a demandé à Me Denis Gobeil qui agissait comme procureur de deux requérants intéressés à obtenir des permis de la Régie des Alcools de lui présenter un mémoire sur la façon dont il envisage le tenue du referendum concernant l'abolition de la prohibition.

Il semble en effet que les tenants soient intéressés à faire une distinction dans le referendum entre les diverses catégories de permis, hôtels, clubs, restaurants et tavernes.

En effet, les hôteliers craignent que si le projet d'abolition est soumis en bloc à la population, il puisse être rejeté. Ils préfèrent que le peuple se prononce sur chaque sorte de permis avec l'espoir que la population acceptera certaines formes de permis.

L'article 56 du bill 34 se lit comme suit: "La régie ne peut accorder un permis pour la vente de boissons alcooliques dans une municipalité où est en vigueur un règlement de prohibition adopté en vertu de

la Loi de Tempérance de Québec.

Un règlement de prohibition peut, en tout temps, et notwithstanding toute disposition inconciliable d'une autre loi avec la présente, être révoqué par le conseil municipal qui l'a adopté ou être modifié par ce conseil en vertu d'un règlement qui précise la nature et le nombre de permis que la Régie pourra accorder dans la

Suite à la page 4

PRET D'HONNEUR

La septième souscription en faveur de l'Aide à l'Education lancée le 9 avril se poursuit lentement.

Cependant l'objectif de \$5000. est encore loin d'être atteint. Actuellement plus de \$2000 dollars ont été recueillis.

Ci-joint une liste des principales souscriptions (\$20. et plus) versées à l'Oeuvre.

Mgr Albert Painchaud, Vierge Montmagny, Association des Anciens, Collège Sacré-Coeur, Morin & Fils, Banque Provinciale, Cie Duplan, Gé-

rard Collin, Coca-Cola, Niagara Finance, Wilfrid Proulx, Fr. Albert Angers, Pepsi-Cola, Georges Collin.

A Ceux-ci comme à ceux qui n'apparaissent pas, sincère merci.

Si vous n'avez pas eu l'occasion de verser votre contribution, faites-le sans tarder à l'adresse suivante:

SERVICE D'EDUCATION DU COLLEGE SACRE-COEUR DE MONTMAGNY INC. Montmagny, P.Q.

Deux règlements seront présentés

Lors de la séance générale tenue lundi soir dernier, le conseil a autorisé le greffier, M. René Côté, à donner un avis public de la présentation d'un règlement portant le numéro 217 prohibant le port des shorts dans notre ville.

Le conseil a également autorisé le greffier, M. Côté, à donner un avis public d'un règlement portant le No. 218 et concernant l'imposition de la taxe pour 1961.

Le conseil a ensuite approuvé les derniers permis de construction émis. Il s'agit d'un montant de \$41,150. pour de nouvelles constructions et de \$500. pour amélioration à des constructions existantes.

sans compter d'accident mortel de la circulation. La province de Québec est celle qui compte le plus de ville qui recevront cette distinction. Elle précède sensiblement l'Ontario dans ce domaine.

MONTMAGNY SERA A L'HONNEUR

La Ville de Montmagny sera l'une des trente-cinq villes de la province de Québec qui recevra au cours du congrès canadien de la Sécurité Routière un certificat d'honneur pour avoir passé l'année 1960



La province de Québec est celle qui compte le plus de ville qui recevront cette distinction. Elle précède sensiblement l'Ontario dans ce domaine.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
'LE PEUPLE', Limitée
A la Rédaction:
P. Gros d'Aillon

Téléphone: 533
C.P. 128

EDITORIAL

Une Commission d'Urbanisme s'impose

La décision de la Société Saint-Jean-Baptiste de créer une Commission d'Urbanisme à Montmagny a été favorablement accueillie dans tous les milieux. Nous saurons dans un proche avenir quels seront les citoyens qui la composeront, mais on semble apporter au choix des commissaires le plus grand soin.

Montmagny a grand besoin d'un tel organisme. On a transgressé sans la moindre vergogne, dans les années passées, les principes les plus élémentaires de l'urbanisme. Le plan directeur a subi des entorses regrettables. C'est ainsi que la division des zones n'est plus guère respectée, que les constructions s'élevaient sans souci des règlements. N'a-t-on pas vu un bureau de poste construit en bordure du trottoir, en plein centre de la ville, alors que le règlement aurait dû contraindre le gouvernement à reculer cette construction de plusieurs pieds. Devant de tels exemples, comment s'étonner que chacun en ait pris un peu à son aise.

Il n'y a pas grand remède à apporter aux défauts existants sinon que d'attendre des

occasions particulières de les corriger. Mais, puisque de nouveaux quartiers se développent, puisque des centres domiciliaires se dessinent, il faut sans retard se préoccuper de l'avenir. La Commission d'Urbanisme en voie de formation aura beaucoup à faire. Il lui appartiendrait, par exemple, d'étudier toute demande de permis de construction de nouveaux immeubles pour s'assurer que toutes les dispositions prévues sont conformes à la loi municipale et ses décisions devraient avoir autorité en la matière. Il lui appartiendrait de reconsidérer la question du zonage, de prévoir la création de parcs, de faire des recommandations en matière d'embellissement, etc.

Et puisque l'on demandera beaucoup à ces citoyens qui travailleront bénévolement pour la collectivité, il serait de la plus élémentaire logique que toute la population leur apporte un concours franc et sincère. Car, en ce domaine, comme en toute chose, si chacun y met un peu du sien, il est bien plus facile d'obtenir des résultats tangibles.

Ecole de Métiers de Montmagny

L'AVENIR PAR LA FORMATION TECHNIQUE

Du 29 mai au 4 juin, une semaine nationale de l'enseignement technique est organisée dans le but de faire connaître cet enseignement à la population de Montmagny et des environs.

Dans les cadres de cette semaine, l'école de Métiers de Montmagny organise un concours littéraire dans toutes les écoles primaires et secondaires de la région.

Le but de ce concours est de susciter l'intérêt des jeunes pour leur montrer l'importance d'une formation technique de nos jours.

Le sujet de composition proposé est le suivant: "La VIE ACTUELLE DEMANDE UNE FORMATION TECHNIQUE".

Ce concours est divisé en deux catégories: Le premier est accessible aux élèves de septième à neuvième années. Le second est ouvert aux élèves de neuvième à onzième années.

Lors de la réunion du Comité de la Semaine de l'Enseignement Technique, ce concours littéraire a été entièrement approuvé par M. Alphonse Lebel, Inspecteur d'Écoles.

Des prix seront décernés aux

meilleurs travaux présentés par chacun des groupes. Un jury a été formé lors de la dernière réunion pour juger ces travaux.

Le jury se compose de M. Alphonse Lebel, Insp., de M. Gaston Boucher du journal le Courrier de Montmagny et de M. Rosaire Dionne.

Des lettres circulaires et des formules d'inscription ont été adressées aux titulaires des différentes écoles de la région et nous espérons que les instituteurs concernés nous accorderont leur précieuse collaboration.

Rosaire Dionne, Sec.
Lionel Blouin, Coord.

Le Cercle Astronomique de Montmagny

Jeuille le 20 avril, dans la page Editorial d'un de nos quotidiens de Québec, j'ai lu un article de Mgr Sheen intitulé "La véritable orbite" qui m'a vivement intéressé. J'ai pensé dans cette chronique vous en donner quelques extraits. Mgr Sheen, avec toute sa grande philosophie de la vie nous donne sa version de l'homme qui s'applique à conquérir le vaste espace, et notre Cercle Astronomique de Montmagny veut vous en exposer son point de vue. Voici donc quelques paragraphes de cet article d'une si grande réalité. L'homme dit-il, dispose de plus d'espace pour déployer ses muscles, mais il est moins enclin à se préoccuper de l'épanouissement de son âme. Ses pen-

sées en sont rendues à loger l'orbite de la lune; cependant que lui-même n'a pas d'orbite. Il sait comment dominer l'univers, il ne sait point comment se dominer soi-même. L'homme moderne en est à perdre son âme, peut-être ce qui est pire, ne se rend-il même pas compte qu'il a une âme à sauver. Pourtant s'il perd son âme, il perd tout, même la civilisation dans laquelle il vit. Toutes les ressources et dons de l'homme sur le plan matériel, physique, sensitif, intellectuel ne s'unifient que sous le signe de son idéal et de sa foi en Dieu. Mettre des fusées en orbite autour de la terre démontre la mise en oeuvre de vastes ressources. Mais l'homme ne sera vraiment

heureux que le jour où il s'appliquera constamment à compter, à maîtriser la bête qui est en lui-même. Qu'avons-nous à répondre à cette question? "Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme. A quoi sert à l'homme le fait de capturer un animal dans l'orbite de la lune si, en son propre intérieur les bêtes de la passion, et de l'égoïsme sont à l'oeuvre, le dévorant lui-même à l'envi. C'est un fait qu'il faut rebâtir le monde. Mais l'on rebâtira point le monde avant que l'homme ne s'amende. Il est trois paliers au niveau où puisse vivre l'homme en premier lieu du point de vue physique ou matériel deuxièmement, le sensible ou charnel, troisièmement le spirituel ou le divin. L'un correspond aux pieds; l'autre aux tronc; le premier à la tête. Les communistes n'ont que

(Suite à la page 7)

On en parle, en VILLE...

par Paul Gros d'Aillon

M. Ernest Bruyère qui était autrefois, à Montmagny, gérant de la Banque Provinciale et qui fut transféré à Haute-Rive vient d'être nommé agent de la Brasserie Dow pour la Côte-Nord.

La Chambre de Commerce a formé un comité pour étudier la nécessité d'avoir un gérant municipal. La formule d'étude est la suivante. Chacun des huit membres du comité expose son point de vue. Une sténographe enregistre les déclarations. Les textes complets sont ensuite adressés à chaque membre qui les étudie et fait ses commentaires à l'assemblée suivante. Les idées identiques et les arguments favorables ou défavorables sont ensuite groupés. De tout cela sortira un rapport précis.

Montmagny recevra un certificat d'Honneur du Comité Canadien de la Sécurité Routière parce qu'aucun accident mortel de la circulation ne s'est produit chez nous en 1960. Dans certaines villes de la province, on a cru bon d'intéresser plus directement le public à cette lutte contre la mort en installant des panneaux sur lesquels on peut lire, à tous les jours, le nombre de jours sans accident mortel. On aurait par exemple ici: "MONTMAGNY, COMITE DE SECURITE ROUTIERE, 473 jours sans accident mortel...". Ce serait un excellent concours à poursuivre.

Lors d'une récente émission de Pays et Merveilles, on a montré aux téléspectateurs deux photos typiques de Montmagny. La première, qui semble due à la caméra du Dr. J.-M. Bernatchez, représente le vieux moulin Patton pris sous un angle particulièrement pittoresque. La seconde illustre l'arrivée des oies sauvages sur nos rives. Ceci nous prouve qu'avec un peu d'effort nous pourrions faire de Montmagny un véritable centre touristique.

La ville aurait des problèmes avec sa machinerie. On nous a dit que le camion de l'aqueduc était en mauvais état, ainsi que le compresseur et le petit tracteur de la voirie. Quand à la voiture de patrouille de la police, elle a 55,000 milles de parcourus et il lui faudrait un moteur neuf. Cette constatation ne réjouit guère nos édiles.

L'honorable juge Jean-Paul Bérubé, des Sessions de la Paix, vient de faire preuve d'une très heureuse initiative pour l'avancement de la langue française dans le vocabulaire juridique. Il a fait venir un code de la Route de France et n'emploie dans ses jugements que le terme exact pour désigner les infractions. Il a demandé aux avocats de bien vouloir le suivre dans cette voie afin d'épurer notre langue juridique en matière de circulation. Nous l'en félicitons très vivement.

"ON NOUS ECRIT"

Montmagny, 1er mai 1961
M. le Directeur du Peuple,

Au nom de tous les étudiants et étudiantes du Couvent et du Collège, nous venons vous remercier pour la belle publicité faite à notre semaine étudiante. La publication des comptes rendus

de nos activités (toute une page, dans votre édition du 25 avril) est une preuve de l'intérêt que vous portez à la gent étudiante. C'est un encouragement pour nous.

Paule Charbonneau, prés.
Gaston Gosselin, prés.

Projet d'une corporation pour une école secondaire dans le comté de L'Islet

A St-Jean Port-Joli, ces jours-ci se tenait à la salle de l'École Secondaire St-Jean une grande réunion de tous les commissaires d'écoles du comté en vue d'étudier la formation d'une Corporation d'École Secondaire pour le comté de l'Islet.

Cette réunion, qui donnait suite à une réunion analogue tenue l'an dernier ainsi qu'à plusieurs échanges de vue par correspondance, groupa les commissaires d'écoles de quinze des seize commissions scolaires du comté. Plusieurs curés ont répondu à l'invitation qui leur avait été faite. Leur présence fut très appréciée de toute l'assistance et démontra toute la sollicitude qu'ils portent au développement du problème de l'instruction dans nos paroisses rurales. On comptait aussi dans l'assistance la présence de quelques maires, de quelques délégués de la Commission scolaire de Ste-Anne de la Pocatière, des membres religieux et laïcs du personnel enseignant au cours secondaire à St-Jean et de plusieurs autres personnalités de la place.

M. le chanoine Joseph Fleury présidait cette réunion. Le conférencier invité était M. Paul Desrochers, président de la Fédération provinciale des commissions scolaires catholiques de Québec. M. Patrice Caron agissait comme maître de cérémonie.

M. Caron souhaita la bienvenue à tous et rappela le travail fait dans le passé pour la formation de cette corporation d'écoles Secondaire. Il souligna que le projet d'études avait été soumis à la connaissance de Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse. Il donna ensuite quelques détails sur la géographie du comté en regard de sa situation dans le diocèse, puis il fit remarquer que la population du comté au chiffre de 23,886 présentait une norme suffisante pour une corporation d'école secondaire. En conséquence il lança une invitation à tous les commissaires de s'unir pour obtenir que notre comté soit doté d'une telle institution au bénéfice de toute la population étudiante du comté.

Des cartes géographiques du diocèse et du comté confirmaient ces données et se prêtèrent très

bien à l'étude qui devait suivre.

M. J.-Léonard Bourgault, inspecteur d'écoles du district, donna ensuite des explications fort claires et substantielles concernant le cours secondaire telle qu'il devra être appliqué dans une école régionale. Ces explications démontrèrent à l'assistance une vue d'ensemble du projet considérable qu'est une école secondaire régionale, du grand nombre d'élèves que son organisation requiert et de sa raison d'être pour offrir à tous nos jeunes l'opportunité de toutes les options du cours et pour leur faciliter l'orientation.

M. Paul Desrochers félicita d'abord tous ceux qui s'étaient déplacés pour venir étudier ensemble le problème devenu important des écoles secondaires régionales et rappela brièvement le rôle d'un commissaire d'écoles. Puis d'une expression claire, pré-

cise et concise il expliqua la nécessité de la formation de Corporation de commissions scolaires en vue de l'établissement d'un cours secondaire complet dans une région donnée. C'est la seule façon, dit-il, d'apporter dans nos milieux une solution au problème aigu de l'instruction. Il donna ensuite la procédure à suivre pour la formation d'une corporation en procédant d'abord à l'organisation d'un comité provisoire, ce qu'il suggéra comme le premier pas à faire. Il rappela à chacun que c'est par l'unité et non par la division que l'on arrivait à la corporation.

Un échange de point de vue eut ensuite lieu, lequel fut extrêmement intéressant. Des questions furent posées à M. Desrochers et à chaque fois, avec tact, franchise et compétence il donna une solution à chacune.

La Semaine de la Croisade à St-François

Dimanche dernier, le 23, débutait la semaine, dite de la Croisade Eucharistique.

Après avoir entendu au prône de la messe, l'invitation pressante de M. le Curé, en faveur de ce mouvement, nous assistions le soir à une réception de croisés à l'église paroissiale.

Une assistance relativement nombreuse est venue prendre part à la joie des enfants tout heureux de faire, ou leur premier pas dans la Croisade, comme croisés ou de former un bataillon nouveau de croisés et d'apôtres. Après avoir vu défiler sous nos yeux ce groupe d'enfants pour s'agenouiller aux pieds de notre vénéré pasteur, l'émotion s'est emparée de nous lorsque leurs parents, au nombre de quarante-deux, récitèrent, à leur tour, leur formule de consécration pour s'enrôler, à la suite de leurs enfants, dans la Croisade Eucharistique. Il nous semble bien, que le Christ à l'autel, sut bénir particulièrement ces généreux parents dans le salut du St-Sacrement qui suivit immédiatement la bénédiction du drapeau.

La cérémonie terminée, le défilé s'organisa et le drapeau en tête, nos chers enfants se dirigè-

rent vers la salle paroissiale afin de dédier, à leurs bons parents une veillée récréative. Deux cent soixante-quinze personnes sont venues assister à cette démonstration que nos quatre-vingt-neuf croisés leur ont préparée avec beaucoup de cœur et d'entrain. Les travaux réalisés par les croisés durant l'année formaient la décoration de la salle. A tour de rôle, les enfants du couvent, de la classe dirigée par Mme Jos Proulx et de celle de

suite à la page 4

LE CHEF DE FAMILLE

est conscient de ses responsabilités envers sa famille. Il détient donc un programme d'assurance-vie Sun Life spécifiquement conçu pour prendre soin de son épouse et de ses enfants.

René Adam

Tél.: 29-8-3

L'Islet P.Q.

Je représente la Compagnie d'assurance-vie Sun Life du Canada. Nos plans modernes peuvent être adaptés à vos propres besoins. Puis-je avoir l'occasion de vous exposer quelques-uns de ces plans? Sans obligation, évidemment.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Spécialités:
Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich

RESTAURANT

Bel Air

Benoit Morin, Prop.
"L'Endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures

Tél. 850 Route Trans-Canada, Montmagny, Qué.



Au Salon du Meuble de Montmagny Enr.

60, rue de la Gare,

Tél.: 1359

Le client qui veut économiser achète au

SALON DU MEUBLE DE MONTMAGNY ENR.

Vous obtenez:
La meilleure qualité
Le meilleur service
Les prix les plus bas



Mlle Fernande Gagné,
Maître-Coiffeur

Salon de Beauté
LA BELLE COIFFURE

SPECIALITE: Coupe de Cheveux,
Permanente, Teinture, Traitement,

NOUVELLE MACHINE A VAPEUR
A L'OZONE - PRODUITS VERLY
DE PARIS - MAQUILLAGE

FERNANDE GAGNE, prop.
2 rue St-Jean-Baptiste - Tél.: 1111
Montmagny

L'Imprimerie Bernier & Fils Enr.

IMPRIMES DE TOUS GENRES

Librairie commerciale — Livres de comptabilité

AMEUBLEMENT DE BUREAU AU COMPLET

Vendeur exclusif de machines à écrire "ROYAL"
Machines à calculer "OLIVETT" - "BURROUGHS" - "VICTOR"
CASH — COFFRES-FORT — CLASSEUR

Service de location et réparation — Démonstration sur demande

Pour plus d'informations appelez 105 où adressez-vous à
notre bureau 3, rue St-Magloire, Casier 327, Montmagny P.Q.

Réparation d'accessoires électriques

Tels que poêles, 110v. ou 220v.
grille-pain, fers à repasser, etc.

SERVICE RAPIDE ET BAS PRIX

GAUMOND REPARATIONS ELECTRIQUES

Jacques Gaumond, 3 St-Magloire

MONTMAGNY — TEL.: 105



POUR DES VIANDES
DE PREMIERE QUALITE

la meilleure adresse

SALUSTE JACQUES

BOUCHER - EPICIER

114, de la Gare, — Montmagny, — Tél.: 444

LIVRAISON GRATUITE

POUR VOS TRAVAUX DE PEINTURE

Robert Thibeault

Entrepreneur - Peintre

Membre de l'Association des Constructeurs de Québec Inc.

Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny TEL.: 364

Sur les ondes de CKBM

Du lundi au vendredi
à
6.15 p.m.

Ne manquez pas d'écouter
le

Radio-Journal DOW

Une présentation de la

Brasserie Dow Ltée

Plaidoyer pour un enseignement agronomique universitaire féminin

Voici le résumé de la présentation du Mémoire de la Fédération des Cercles de Fermières des comtés de Montmagny, l'Islet, Kamouraska et Témiscouata-Sud au Comité d'Enquête sur l'enseignement agronomique et agricole dans la Province de Québec, le 1er mai dernier. Les principales raisons qui motivent cette réclamation d'un enseignement agronomique universitaire féminin sont:

1—Le milieu rural a besoin d'une élite féminine de compétence égale à celle de l'élément masculin.

2—Ce besoin se fera sentir de plus en plus pressant dans l'avenir à cause des conditions changeantes de la vie.

3—Quelle armée de jeunes filles et de femmes instruites il faudra mais surtout compréhensives des personnes et des problèmes concernés.

4—Une préparation spéciale leur est nécessaire et le temps pour commencer cette entreprise est précisément aujourd'hui.

5—L'enseignement agronomique universitaire de tous les de-

grés doit être accessible à la jeunesse féminine aux mêmes conditions que celles imposées aux étudiants masculins.

6—Une faculté d'agriculture en milieu rural est à sa place pour bien des motifs et est nécessaire autant pour les filles que pour les garçons.

7—C'est pourquoi nous demandons avec instance à tous ceux qui s'appliquent au lancement de projets nouveaux d'enseignement agricole de ne pas sous-estimer la partie féminine.

8—Tenant compte de ce qui existe déjà, il appartient à l'Université par la Faculté d'Agriculture d'élaborer, sans délai, un programme approprié, à base sans doute de sciences domestiques et rurales, mais élargi des matières professionnelles théoriques et pratiques qui mettent l'étudiante au niveau de son associé, qu'il soit licencié, maître ou docteur. Qu'elle fixe de suite les conditions de sa préparation académique à un niveau assez élevé pour prévenir les échecs et la ruine physique.

9—Que notre ou nos futures

grandes institutions de haut savoir agronomique et agricole n'hésitent pas à franchir cette étape sous peine d'être délaissées comme telles dans un avenir si rapproché, que leur réputation en serait entamée avant même d'être entièrement faite. Les pays qui se sont occupés de la chose ont progressé plus que nous. bourses d'études universitaires à

10—L'Etat, par son régime de organiser et stabiliser, devra modifier certaines lois pour en faire bénéficier les filles autant que les garçons.

"Cette proposition d'un enseignement universitaire féminin de la part de vraies rurales est trop nouvelle pour avoir toutes les approbations, cependant nous y tenons" déclarent avec vigueur les représentantes des Cercles des Fermières des Comtés de Montmagny, l'Islet, Kamouraska et Témiscouata-sud. D'autre part le même mémoire veut pour une élite féminine rurale un enseignement adéquat et à tous les degrés et n'apprend rien de neuf en signalant l'absence quasi totale de méthodes et de matières agricoles propres à développer chez tous une attitude favorable à la profession agricole ou à créer l'esprit du milieu.

"Le foyer rural moderne commande en vitesse des recherches en pédagogie pour des procédés nouveaux d'éducation, des méthodes d'instruction, bref un ajustement de programmes tout imprégné du caractère particulier qui le distingue du foyer urbain.

(Suite à la page 8)

A Lévis, les 13 et 14 mai:

Congrès des Chambres de Commerce de la région Chaudière-Étchemin

Les 13 et 14 mai prochain, se tiendra à Lévis le congrès des Chambres de Commerce de la région de la Chaudière-Étchemin. Ce congrès groupera les représentants des 19 Chambres des comtés de Beauce, Dorchester, Bellechasse, Montmagny et Lévis. Plus de 400 délégués sont attendus pour ces importantes assises qui fourniront, une fois de plus, aux membres des Chambres de Commerce l'occasion de se pencher sur les problèmes régionaux toujours selon le but qu'elles poursuivent et qui est de travailler dans l'intérêt du bien commun.

Ce congrès entre dans les cadres des manifestations qui marquent, à Lévis, le centenaire de son incorporation comme cité. Un programme spécial a été élaboré pour marquer cet événement à l'occasion du passage, dans cette ville, des représentants des Chambres de municipalités environnantes. Il est donc certain que ce congrès sera un succès puisque la ville elle-même coopère à sa préparation. D'ailleurs, Son Honneur le maire de Lévis faisait parvenir dernièrement une lettre d'invitation à tous les membres des Chambres de la région Chaudière-Étchemin.

Le congrès s'ouvrira, samedi soir, par une soirée intime au manège militaire de Lévis. C'est durant cette soirée que l'on procédera au choix de l'hotesse du congrès. Chaque Chambre aura son hotesse que le nombre de membres de sa Chambre, présents au congrès, ainsi que le nombre de pages d'annonces souscrites au programme-souvenir, rendront éligible au titre d'hotesse du congrès. Par le truchement de la presse et de la radio, la Chambre de Lévis invite toutes les Chambres à lui faire parvenir le plus d'inscriptions possibles avant le congrès afin de faciliter le travail de compilation pour le choix de l'hotesse.

Le lendemain, d'importantes séances d'études réuniront les congressistes à l'École Supérieure Notre-Dame. A l'issue de l'ouverture de l'assemblée générale, les congressistes, groupés en divers comités, étudieront ensemble des problèmes qui leur sont communs. D'importantes résolutions leur seront alors soumises pour approbation et adoption.

Ces assises et ce congrès seront sous la présidence de M. Julien Dumont, président actuel des Chambres de Commerce de la Région Chaudière-Étchemin. Avec la tenue de ce congrès, se termine le terme d'office de M. Julien Dumont ainsi que des autres directeurs de la région. Les membres devront donc voter pour la formation d'un nouveau bureau de direction. Le conseil régional prie toutes les Chambres de ne pas oublier de remettre des procurations à leurs délégués officiels.

Nous reviendrons, dans notre prochaine édition, avec le programme complet des diverses manifestations qui se dérouleront les 13 et 14 mai prochain à Lévis.

LE JOURNAL EST AUJOURD'HUI L'UNE DES PLUS GRANDES FORCES SOCIALES DU MONDE.

Dr Laurent Lizotte, M. D.

médecine générale et obstétrique

Au service de sa clientèle comme par le passé, jour et nuit
Tél.: 1455 et 1456
4, Rue de la Gare, MONTMAGNY.

La Semaine...

(suite de la page 3)

Mme Louis Martineau, sont venus dramatiser une page évangélique, offrir un sketch et exprimer leur reconnaissance par de vibrantes acclamations. M. l'abbé Fernand Bernard, aumônier diocésain d'Action Catholique, exprima à l'auditoire, sa grande satisfaction pour toutes les réalisations des enfants. Il signala à l'attention de tous: l'ordre qui régna dans la salle durant la soirée grâce à l'entraide fraternelle des grands étudiants de l'école du village. Sa parole encourageante et lumineuse stimula les efforts de tous.

Une fois de plus, nous sommes revenus de cette démonstration, plus persuadés que jamais que la précieuse collaboration des parents et des instituteurs est le facteur le plus précieux pour assurer aux enfants la meilleure formation. Ici, à Saint-François, nous jouissons de ce précieux avantage, c'est consolant; nous avons entre les mains des jeunes remplis de ressources et d'enthousiasme qu'il s'agit d'orienter afin d'en assurer le meilleur épanouissement de leur personnalité.

La semaine se continue dans le même esprit de joie sur les pas de Jésus, notre Chef. Mercredi, deux autobus bien remplis conduisent ces jeunes à leur grand ralliement à Montmagny. Enfin, jeudi, à quatre heures, une messe communautaire les réunit tous à l'église paroissiale. Ainsi se termine la Semaine de la Semaine de la Croisade chez nous.

Une éducatrice toute remplie de la joie goûtée par les heureux enfants de St-François.

bec et, s'il est approuvé, il constitue une demande à la Régie suivant l'article 58".

MAL DE DOS

Quand les reins n'éliminent pas l'excès d'acidité et de déchets, il en résulte souvent des maux de dos, une sensation de fatigue, un repos troublé. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins à reprendre leur fonction normale. Vous vous sentez mieux—dormez mieux.



Futurs Fiancés

Economisez 50% à 60%, en achetant votre Bague à diamant directement du manufacturier.

Modèles Exclusifs
Assurance Gratuite
Garantie de Perfection

Montres 17 pierres \$12.95
Montres Suisses 17 pierres \$14.95

Pour hommes ou pour dames

BIJOUTERIE
RAYMOND ENR.

64, St. Jean-Baptiste

Montmagny, Tél.: 788

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession

Puis-je vous être utile?

LS-P. FORTIN

Montmagny
C.P. 1033 Tél.: 960

SUN LIFE DU CANADA

Me Denis...

municipalité soumise à la juridiction de ce conseil.

Tout conseil local municipal peut, par règlement, en tout temps et pour le territoire soumis à sa juridiction révoquer un règlement de prohibition adopté par un conseil municipal de comté ou le modifier en précisant la nature et le nombre de permis que la Régie pourra accorder dans la municipalité concernée, de comté ou locale, conformément à la Loi de Tempérance de Qué-

Campagne de...

(Suite de la page 1)

beau symbolique qui représente la lumière de la connaissance.

Je déclare ouverte la campagne d'allumettes en faveur des Prêts Etudiants Artisans. Je verse mon obole et j'engage chaque citoyen à faire de même".

Cette photo représente les membres du Conseil de Cap St-Ignace: Son Honneur le Maire Ambroise Leblanc, MM. les Conseillers Ls.-Théophile Bernier, Stanislas Bélanger, Léandrus De Ladurantaye, Jean-Louis Fournier, Evariste Mercier, Aimé Duval, M. Jos. Alphonse Fortin, secrétaire-trésorier, ainsi que les responsables de la campagne.

Photo Georges DeRoy, Cap St-Ignace.

Cher ou Bon Marché

Pour Vendre ou Acheter?

Commerces, Fermes, Boutiques, Propriétés, etc...

etc. etc. — Consultez:

TRANSACTIONS IMMOBILIERES ENR.

24, rue Ste-Marie Tél.: 1145 Montmagny
Un beau choix de propriétés et Commerces, pas annoncés

DIMINUEZ VOS FRAIS D'ALIMENTATION

Faites vos achats chez

Rolland MORIN

EPICIER - BOUCHER LICENCIE

VIANDES DE PREMIER CHOIX

12, 2e Avenue, Montmagny
LIVRAISON A DOMICILE

TEL.: 563

SEMAINE ETUDIANTE

Judi le 20 avril

Cette quatrième journée de la semaine étudiante avait pour but de mettre en commun le fruit des recherches faites en ateliers, sur les différentes carrières. Une douzaine de professionnels furent "perquisitionnés" chaque profession comptant le nombre d'adeptes requis, se forma en CHANTIER et accueillit avec joie un invité spécial, trié sur le volet. Ces professionnels répondirent aux questions des élèves et vérifièrent ce que valent nos renseignements sur notre orientation.

Les "spécialistes invités" furent, selon l'importance du chantier en nombre:

- 1—Commerce: M. Réal Laberge, comptable; 31 membres sous la présidence de M. Jacques Montminy, 11e SC-L.
- 2—Génie: M. Jean-Jacques Du mas, Cie Bélanger; 24 membres sous la présidence de M. Denis Couillard 11e SC-Mats.
- 3—Gendarmerie: Caporal Paul Thibault; 18 membres; Prés.: Jn-Yves Jacques.
- 4—Professorat M. Dionne; prof Ecole Technique; 13 membres; Prés.: Marius Ric
- 5—Armée: Aviation et Terre: Sergent Fortier et Cap. Roberge de Québec. 11 membres; Prés.: Jn-Paul Bernatchez.
- 6—Moniteur de Culture Physique: Mme Marcel Bolduc; 9

adeptes; Prés.: Denis Raby.

7—Annonces de Radio; M. Olivia Poitras; 5 intéressés; Président: Claude Mercier.

Ces entretiens nous furent très profitables. Les questions fusèrent de toutes parts et les réponses pertinentes se révélèrent d'un grand bienfait pour la gent étudiante.

Nos distingués invités se méritent la reconnaissance de tous. Cette innovation de la semaine étudiante remporta un immense succès.

-o-o-o-o-o-

Judi soir, avait lieu une grande soirée étudiante organisée par Jacques Montminy, Marcel Gagné et Denis Laflamme. Prix d'entrée: pensionnaires: 2 cigarettes; externes: 2 sandwichs. Cette manifestation joviale débuta par le chant de la Campagne qu'entonna le groupe d'étudiants.

L'orchestre du C.S.C. dans le "Reel de Montmagny" précéda Martin Marquis qui fit rire largement l'auditoire par une histoire de boudin! Denis Laflamme fit vibrer les cordes de sa guitare en harmonie avec ses cordes vocales. Mlle G. Montminy artiste invitée, promena ses doigts agiles sur l'orgue électrique qui ronronna délicieusement quelques mélodies.

Jacques Montminy (Saniflush) et M. Gagné (Sanichrust) nous

"joualèrent" un dialogue comique sous les rires de l'assemblée; Claude et Jacques Montminy accomplirent le tour de force de jouer tous les deux sur le même accordéon; Claude Mercier de C.K.B.M. tira profit de ses talents d'annonceur dans un loufoque Monologue! Et enfin, le "Clou de la soirée": une trépidante jeune fille du Texas: Abondancia Lanfrée! fit son entrée triomphale. Elle (Jacques M.) choisit un gentil homme dans la salle: Zéphirin Vadeboncoeur; tous deux s'y donnèrent à cœur joie dans un Rock'n'Roll enlevant.

Pour clore la soirée, toute l'assistance se rendit en chantant au réfectoire pour déguster les gâteaux, les liqueurs et la crème glacée, préparés à cet effet par Serge Boissonneau et sa vaillante équipe

REPARATION DE TONDEUSES DE TOUTES MARQUES

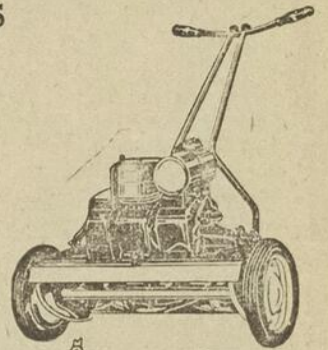
• Nous sommes les seuls à avoir des pièces pour toutes les marques de tondeuses à gazon.

DEPOSITAIRES
DES TONDEUSES
OTACO-
LAWNBOY
TORO

Nous prenons vos vieilles tondeuses en échange

LANGLOIS & FRERES

Rue St-Jean-Baptiste — MONTMAGNY — TEL.: 1176



Le petit Cafétéria étouffa bientôt sous la pression "thermique", les chants et... les cris joyeux. Ce fut bruyant mais agréable!

Denis Couillard

psaumes entourant le cérémonial de la messe communautaire. (*)

Tous garderont j'en suis certaine, l'heureux souvenir de cette semaine étudiante 1961. Vive la Campagne étudiante!

(*) Le Rév. Frre Henri-Louis remplissait l'office de commentateur et dirigeait l'exécution du chant. Les letteurs étaient: M. André Lord et M. Louis Robin. Le frère Mathias chanta quelques soli et Mlle M. Tremblay touchait l'orgue.

Panel inoubliable

Vendredi dernier, jour de la campagne, étudiants et étudiantes, section des Grands, étaient conviés à un Panel sur les états de vie dans l'Eglise. Cette manifestation se résumait à présenter aux assistants quatre représentants de différents états de vie. Chacun devait exposer durant dix minutes comment il contribue à servir l'Eglise.

Pour débiter, M. Henri Carbonneau, directeur de l'école des garçons à Beaubien, présenta les participants: M. l'abbé G. Guimond, le Révérend Frère Marie-Laurent, directeur du collège, Mme Gabrielle Denault, maire-suppléant et Mademoiselle Josette Méthot.

Mlle Pauline Roux fit connaître les panélistes féminins tandis que M. Gaston Goselin s'acquitta de cette tâche envers les panélistes masculins. M. Carbonneau, animateur invita ensuite Mlle Méthot à se prononcer sur le célibat au service de l'Eglise. Cette dernière esquissa à sa demande en explicitant les points suivants: "Etre prière, joie et amour".

Dans un témoignage tout empreint de sincérité, Mme Gabrielle Denault avoua que sa vie de femme mariée au service de l'Eglise était en réalité l'Eglise au service de sa vie.

Le Rév. Frère Marie-Laurent déclara que le frère enseignant est d'abord un religieux avant d'être un éducateur; il expliqua ensuite dans des données claires et précises le rôle du frère enseignant dans les missions.

M. l'abbé Guimond, dans des paroles enflammées entretint ses jeunes auditeurs sur le plus sublime des rôles: celui du prêtre dans l'Eglise. Il en développa les fonctions principales, les réduisant, d'après un texte de St-Jean Chrysostome, à trois: offrir, baptiser et présider.

Le panel terminé, étudiants et étudiantes se réunirent à nou-

veau pour finir en beauté cette semaine bien remplie. Cette clôture était constitué d'un programme établi de prières et de

Soirée des organisateurs

C'est vendredi dernier que les organisateurs et organisatrices de la semaine étudiante étaient récompensés de leurs efforts. En effets, une soirée leur fut organisée et c'est avec un immense plaisir qu'ils y assistèrent.

Après quelques mots d'introduction du président et de la présidente, une discussion fut ouverte afin de connaître l'opinion de chacun sur cette semaine qui se clôturait.

Durant la veillée, danses folkloriques et modernes enchantèrent les participants, surtout certains garçons qui apprirent ce soir-là la danse folklorique: "Bingo". Tout le monde s'amusa ferme.

Vers la fin de la veillée, un délicieux goûter fut servi par les filles du couvent.

J'en profite ici, pour remercier tous les organisateurs et organisatrices de cette soirée ainsi que ceux qui fournirent les disques. Enfin, je voudrais aussi féliciter chaleureusement tous ceux qui de près ou de loin, ont contribué à faire de la semaine étudiante 1961 une réussite sans égale.

Serge Boissonneau.

La Jeunesse Etudiante du C.N.R. et C.S.C., remercie M. Rosaire Bolduc, M. Paul Carbonneau, la Laiterie Laval et Les Gâteaux Vachon, qui ont fourni gratuitement: Breuvage, crème glacée et gâteaux.

Un merci spécial aux frères: François qui joua le rôle d'ingénieur électricien toute la semaine, Guy-Laurent qui sortait les photos à quelques heures d'avis.

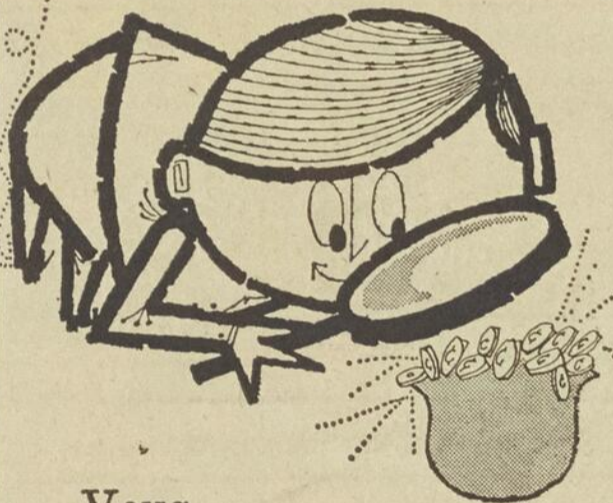
BOUCHERIE — EPICERIE MARTIN BELANGER

Rue St-Ignace, Tél.: 811
à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles

A la recherche
d'un trésor?



Vous
trouverez
**L'ARGENT
QU'IL VOUS FAUT**

chez...

jusqu'à
\$2,500.00

... et davantage

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

La plus importante compagnie de prêts entièrement canadienne

51, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 1375



Case Postale: 11 — 98 rue St-Jean-Baptiste — Tél.: 340

PROUEZ LE MIEUX est le synonyme de
LEMIEUX ET PROULX, ENR.

GROS ET DETAIL
Bois - matériaux de construction en général
Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie
Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender".



ALLO.

Ici Norway House

par André COLLIN

Dans les articles précédents nous avons parlé de la situation de Norway House sur la carte, des blancs qui s'y trouvent, de la température et des Trappeurs. Cette fois-ci, parlons des gens qui y vivent, les Indiens Cris, ainsi que des commodités et difficultés.

La population de Norway House se divise en trois groupes bien distincts: les blancs de plusieurs nationalités, au nombre de 200 environ, peut-être un moins, les Métis qui sont 300 et les Indiens du Traité au nombre 1500 environ. Nous avons déjà parlé de la première catégorie qui peut être considérée comme l'aristocratie de la place en ce sens qu'ils sont en général respectés par les autres et doivent prendre les décisions importantes. Parmi eux figurent l'agent du gouvernement fédéral pour les Indiens, qui est normalement l'intermédiaire entre les Indiens et le gouvernement. Il voit à ce que le Traité soit respecté et verse les subsides accordés aux Indiens. Mais laissons le groupe de population dont nous avons déjà parlé et voyons les deux autres groupes.

Le groupe intermédiaire est peut-être celui qui est le moins considéré. Les Métis constituent une classe de gens qui ne sont pas acceptés par les Indiens comme étant des leurs, et qui ne ont pas acceptés plus par les blancs en général. De plus ils ne bénéficient pas du "relief" et ils doivent travailler dur pour assurer leur subsistance. On trouve de tout chez les Métis. Certains ont réussi à faire de bonnes études malgré les circonstances contre eux et peuvent avoir du travail avec un assez gros salaire; la plupart de ceux-ci quittent alors Norway House pour s'en aller à la ville où

la plupart du temps ils sont intégrés rapidement. D'autres demeurent ici pour travailler à l'hôpital ou à la compagnie de la Baie d'Hudson ou à l'agence des Indiens. Ceux-là se tirent assez bien d'affaire en général et vivent dans de bonnes conditions qui si elles ne sont pas luxueuses sont tout au moins convenables.

Les autres Métis mènent en général une vie plus misérable. Leurs maisons sont en dehors de la réserve, sur la rive de la rivière Nelson et sont semblables sinon pires que les cabanes d'Indiens. Ils vivent comme les Indiens dont ils parlent d'ailleurs la langue. En général ils sont plus travailleurs que les Indiens, ce qui s'explique par l'absence de relief. Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce groupe, mais nous allons nous limiter là pour voir le groupe le plus important.

Norway House est avant tout une réserve indienne et tout le reste est dû à cette raison. Cette réserve appartient aux Cris Muskegons qu'il faut différencier des Cris des Bois et des Cris des Prairies. Ils se nomment ainsi à cause de la grande étendue du muskeg qui nous entoure. Le muskeg s'étend sur des milles et des milles dans toutes les directions. Il s'agit de mousse qui près de notre mission a 12 pieds d'épais. Cela fait tout un immense marécage car c'est plein d'eau et le dessous consiste en Permafrost, glace qui ne dégele jamais, même durant les plus chaudes journées de l'été. L'Indien est très pauvre à quelques exceptions près. La travail est presque inexistant pour lui sur la réserve et il doit aller au loin s'il veut réellement travailler. Toutefois les hommes vont à la trappe durant l'hiver et peuvent faire

la pêche au poisson blanc du rant l'été. Le malheur est qu'en général lorsqu'il reçoit le montant d'argent pour la quantité de fourrure apportées de sa trap-line, cet argent semble lui brûler les doigts et il se dépêche de tout le dépenser. Depuis mai dernier il a la permission d'acheter de la boisson et il fait usage de cette permission tant qu'il peut. Très peu savent boire avec tempérance et les autres engouffrent leur argent de cette façon et lorsqu'ils sont en boisson ils paient facilement la traite aux autres. C'est là un trait caractéristique de l'indien que celui de tout partager avec les autres.

A Norway House il n'y a plus de succession héréditaire en ce qui concerne le Chef. C'est un chef élu par les membres de la réserve. Il en est de même pour le choix de ses conseillers. Ils sont les représentants officiels des Indiens auprès de l'agent, et s'il surgit une dispute quelque part sur la réserve ils en sont les arbitres. S'il y a dispute avec quelqu'un qui n'est pas du Traité le Chef et ses conseillers vont en délégation trouver cette personne pour lui signifier qu'ils ne sont pas contents et ils peuvent interdire l'accès de la réserve à n'importe qui. Ils ne font pas cela souvent, et il faut une bonne raison pour cela.

D'après le Traité de la reine Victoria avec les Indiens, l'agent remet à chaque Indien du Traité la somme de \$5.00 par année. De plus le gouvernement fédéral a institué ce que nous appelons le "relief" et qui est un fonds de secours afin que les Indiens ne meurent pas de faim ou de froid durant le dur hiver du Nord. Alors qu'ils remettaient ce relief en argent auparavant l'agence a commencé à remettre des notes sur papier indiquant ce pourquoi l'argent est remis, et le magasin qui encaisse ces papiers comme si c'était de l'argent se fait rembourser à l'agence. Ceci évite beaucoup d'abus qui existaient auparavant.

Il faut bien comprendre que nous vivons en pleine forêt pour bien voir la pauvre condition de vie de nos Indiens. Ils vivent dans des cabanes d'une pièce avec un poêle et un ou deux lits comme mobilier. On trouve aussi une table dans la plupart des maisons et une chaise. Imaginez une famille qui doit vivre dans de telles conditions, et disons maintenant qu'il arrive parfois de trouver plus d'une famille dans la même cabane. Les familles sont nombreuses chez les Indiens. Il est bien entendu qu'il n'y a pas l'électricité ou de téléphone. L'hôpital et les missions et écoles font leur propre courant. (Suite à la page 7)

Annonces classifiées

GRATIS

Avec l'achat d'une boîte de peinture blanche, nous vous en donnons une autre gratuite, en couleurs, gallon, pinte, demiard. Appareils Domestiques Enr., 127 rue St-ean-Baptiste, Tél.: 141.

BUREAUX A LOUER

S'adresser à: Roger Blanchet, 36 rue du Dépôt, Montmagny, Tél.: 343. JNO

A LOUER

Appartement de 4 pièces chauffées. S'adresser à: 5, rue Morin, Tél.: 537w.

J.N.O.

LOGEMENT A LOUER

Deux appartements chauffés pour adultes seulement, aussi grande chambre non meublée. Tél.: 716w. 5-5-lfs.

FAMILEX recherche des vendeurs agressifs, sérieux, pour offrir dans votre voisinage: Toniques, vitamines, essences, brosses, nettoyeurs pour le grand ménage du printemps etc... Commission, boni, nombreux avantages. FAMILEX Dépt. M.-1, 1600 Délorimier, Montréal.

AVON VOUS OFFRE VOTRE CHANCE. Si vous voulez de l'argent et un commerce à vous devenez la représentante Avon de votre quartier et servez vos clientes aux heures qui vous conviennent. Veuillez vous adresser à Casier Postal 432, Montmagny.

A VENDRE
Cadillac - sedan - fleetwood 1954 équipement complet, en très bonne condition. Communiquer au Tél.: 590. J.N.O.

A VENDRE
Tuyaux en fonte 4 pouces. Valeur \$1.11, au prix spécial de \$0.79 le pied
Appareils Domestiques Enr. Tél.: 141 J.N.O.

A VENDRE
Poêle Bélanger avec bouilloire et brûleur à l'huile de marque Breeze. Très bon état. S'adresser: Georges-Henri Paquet, 54, Ste-Brigitte, Tél.: 1062w. 21-4-4fs.

A VENDRE
Un piano, en bonne condition. S'adresser au Tél.: 874. 3fs-5-5-P.

**A VENDRE
OU A ECHANGER**
Bicycle à Gazoline, de marque BSA-250, année 1952, en très bonne conditions. Aussi un bicycle à pédales à vendre bon marché. S'adresser à: Tél.: 1573w. 1fs-P.

A LOUER
Station de Service Irving avec restaurant située à 4 rue Taché, Montmagny. Pour tous renseignements s'adresser à J.L. Alexandre Fournier, 2 rue Taché, Montmagny, Tél.: 279. 5-5-lfs.

SERVEZ CE QU'IL y a de MIEUX et ECONOMISEZ!

JULES ROY

Epicier - Licencié - Boucher
Viandes de Choix

NOS SPECIAUX: Poitrines et cuisses de poulet
Steers de l'Ouest et Boeuf local

TEL.: 869

41, Rue St-Louis Montmagny

NOUS DONNONS LES TIMBRES GOLD STAR

SERVICE GRATUIT

du posage de préliars, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W

Matériaux de construction

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

JOS. PROULX

PLANCHES MURALES — CONTEE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT
CHEMINES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc.

JOS. PROULX

Montmagny — 4 rue du Peuple — L'Isletville
Tél.: 85w Champlain: 7-5262

"Augmentez vos revenus en obtenant de meilleurs intérêts sur vos épargnes et achetez des obligations religieuses, municipales ou scolaires".

Jacques Gaudreau

18, rue Collin — Tél.: 778-w — Montmagny

L. G. Beaubien & Cie Ltée

ACTIONS — OBLIGATIONS

70, rue St-Pierre

Québec

Jean-Paul Bouchard

ENTREPRENEUR

PEINTRE — DECORATEUR

Sablage de Planchers

Tapiserie

22, 3e Avenue

TEL.: 406

MONTMAGNY

Spécialiste

Bureau à Montmagny:
le samedi
à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux
de Montréal et New-York

SPECIALITE:

Maladies des Yeux, Oreilles
Nez, Gorge,

449, 3e Avenue — Québec

Cartes d'Affaires

DENYS DIONNE, b.a., 11.1.,
AVOCAT
 46, Côte de la Montagne,
 QUEBEC
 Tél.: LA 5-7195
 Rés.: OL 3-1144

Alex. Chouinard, C.R. — Avocat — 60 rue St-Louis - Tél.: 48 MONTMAGNY	Denis PLANTE NOTAIRE Cessionnaire du Greffe Louis Pelletier 32, rue St-Thomas Tél.: 42 C.P. 209 Montmagny, P.Q. Rés. Manoir des Erables
---	---

ASSURANCES

"La Laurentienne" Assurance sur la vie Jean-Marie PROULX MONTMAGNY	Feu, Automobiles, Responsabilités, Accident HEBERT et PROULX TEL.: 1001
--	--

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."
 COMPTABLES AGREES

Bertrand Caron, C.A.	Lionel Corriveau, C.A.
Guy Renaud, C.A.	Berchmans Chénard, C.A.
Régent Gagnon, C.A.	Gérard Lapointe, C.A.
Raymond Madore, C.A.	

86, rue de la Gare — Montmagny — Tél.: 1003
 Bureaux, Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

Jean-Paul CLOUTIER B.A. Licencié en Sciences commerciales	Maurice CLOUTIER B.A., L.L.L. Notaire	Gaston CLOUTIER Courtier d'Assurances
---	--	--

Maurice Cloutier, fils, Notaire
 Saint-Paul de Montminy
 Cité de Montmagny, — P. Qué.

Téléphone: 72 Robert DAVELUY, B.A., L.L.L., Avocat-Procureur Rue St-Jean-Baptiste Montmagny (Edifice Allard)	Téléphone: 194 Jos. MARINEAU B.A. L.L.L. AVOCAT 31 rue du Dépôt Montmagny
---	---

Gonzague BELANGER B. A. LL. L. NOTAIRE Tél. bur.: 592 - Rés.: 767 2 rue St-Jean-Baptiste Montmagny	Tél. Bur.: 1183 - Rés.: 631 Denis GOBEIL, LL. L. AVOCAT 34, rue de la Gare Montmagny
--	---

Me Jules PARE, C.R. AVOCAT-PROCUREUR Edifice Allard 63, St-Jean-Baptiste - Tél. 72 MONTMAGNY	Dr ANTOINE Fiset Médecine générale & Obstétrique 9, rue Ste-Julie Tél.: 462 — MONTMAGNY
---	---

Allo...

(Suite de la page 6)
 La lampe à l'huile est à l'honneur partout. Il n'y a pas non plus d'eau courant ce qui enlève des commodités que nous trouvons normales dans le sud. Les Indiens sont sales durant l'hiver pour la bonne raison que c'est un problème de se laver lorsqu'il ait sous zéro. Il faut faire un trou dans la glace qui est épaisse, trou assez grand pour passer une chaudière et puiser l'eau. Ensuite il faut faire chauffer cette eau puis lorsqu'on est lavé il faut la jeter à l'extérieur et aller en chercher d'autre pour ceux qui veulent boire car il n'y a qu'une chaudière dans la maison. Il n'y a pas de chambre de toilette à l'intérieur et il faut sortir à l'extérieur pour satisfaire la nature, ce qui n'est guère intéressant lorsqu'il fait 45 degrés sous zéro.
 Dans nos missions, les pères

BISCUITS À THÉ

PAÎTES DE VOTRE RÉUNION
UNE MONDANITE
 EN OFFRANT LES
BISCUITS À THÉ



BIEN MEILLEUR
BISCUITS MONTMAGNY INC.
 Montmagny Québec
 À VENDRE CHEZ VOTRE ÉPICIER

CINEMA LAFONTAINE

Dimanche, lundi Mardi
 7, 8, 9 mai

LA COLLINE DES POTENCES
 Gary Coper, Maria Schell
 aussi

LE FILS DU FORCAT
 Van Johnson, Vera Miles

Mer., Jeudi, Ven., Sam.
 10, 11, 12, 13 mai

REVOLTE de la CELLULE 11
 Neville Brand E. Meyer
 aussi

SOUS LES GRIFES DU TYRAN
 Virna Lis

Dr M. LAVERDIERE
 Chirurgien-Dentiste
 20, de la Gare - Tél.: 293
 MONTMAGNY

DETACHEZ CE COUPON: il vaut .50

Sur présentation de ce coupon, vous obtiendrez une réduction de 50 sous sur un achat de \$3.00 de disques.

Les suggestions de votre magasin de disques
 VALLEY OF MY HEART LA MIRADA
 DANCE THE MESS AROUND YOU CAN DEPEND ON ME
 THE CONTINENTAL WALK LOUISE



9, rue St-Louis
 Tél.: 18
 Choix de musique classique ou populaire
 Disques stéréophoniques ou monoral

oblats font leur possible pour tirer ces gens là de la misère, mais ce n'est pas toujours facile car il arrive que le père lui-même soit dans l'embarras; dans certaines missions les conditions sont très dures pour les missionnaires et si elles sont améliorées, c'est du à la charité des gens qui donnent pour les missions. Ils vous en remercient et prient à tous les jours pour leurs bienfaiteurs. Si certains des lecteurs veulent être du nombre, c'est facile en envoyant une obole au Père Ringuet O.M.I. à Montréal, à l'adresse que je donnerai à la fin de cet article. Il faut toujours penser que Dieu remet au centuple à celui qui donne d'un coeur généreux, ceci ne signifie pas toutefois que le reçu d'impôt sera centuplé... Si vous désirez un reçu, vous n'avez qu'à l'indiquer avec votre envoi. Merci à l'avance.
 Rev. Père Emile Ringuet, O.M.I.
 3844 est, rue Notre-Dame,
 Montréal, P.Q. Canada.

L'Avenir...
 (suite de la page 2)

les pieds, c'est-à-dire qu'ils ne voient que le matérialiste; Les sensuels qui ne vivent que pour le plaisir ou la chair la satisfaction de leurs instincts sensitif rampent sur leur estomac. Par ailleurs, l'homme qui a la préoccupation du spirituel, ne dédaigne ni le matériel, ni le sensible de fait il se sert de ses pieds pour marcher, il a un juste soin de son corps; mais du même coup, se rend compte qu'il existe en lui une hiérarchie des valeurs et que tout en lui, doit être soumis à sa tête, à son esprit et à sa ressemblance à Dieu. Il est le maître dans sa maison; le corps les sens ne sont que des serviteurs.

Le Cercle Astronomique
 de Montmagny,
 Robert Proulx, prés.

Cartes d'Affaires

Docteur Fernand Lizotte, M.D
 Ex-interne de l'hôpital Jeffery Hale

Heures de bureau:
 Hôpital, de 9 heures à 12 a.m., tous les jours
 Résidence, tous les jours sur demande.
 Le soir sur demande également.

"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."
 COMPTABLES AGREES - CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955 71, rue St-Pierre
 Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

Laurent Normand Directeur de Funérailles SERVICE JOUR ET NUIT d'ambulance et corbillard Cadillac. 26, rue St-Louis — Tél.: 545 MONTMAGNY	RENE SAMSON Entrepreneur-Electricien Vente d'acc. électriques Rue St-Jean-Baptiste Tél. 209 Montmagny
---	--

Installations et réparations électriques Travail de tous genres en électricité ROGER PROULX ENT.-ELECTRICIEN 87, rue Ste-Brigitte-Nord Tél.: 1084 Montmagny	Viateur CARON, Enr ● Accessoires d'autos ● Articles de sport ● Articles de maison ● Peinture Flo-Gloze 500, Trans-Canada, Téléphone: 1101 Montmagny
---	---

Décès de Mme Joseph Fournier

Mme Joseph Fournier, née Yvonne Caron, épouse de feu Capt. Joseph Fournier, est décédée à Montmagny, le 1er mai à l'âge de 65 ans et 5 mois.

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Paul-Amable, de Trois-Rivières; Roch, Marchand de meubles et Jean-Paul, de Montmagny. Ses filles: Mariette, I.L., de Québec et Gisèle (Mme Denis Gaudreau) de Montmagny. Son gendre: M. Denis Gaudreau de Montmagny et ses belles-filles: Mmes Paul-Amable et Jean-Paul Fournier.

Ses soeurs: Mme Alphonse Fournier (Laura) de Montmagny; Mme Victorin Fournier (Etiennette) de Beupré; Mme Arthur Ladurantaye (Jeanne) de Montmagny; Mlle Emérentienne Caron de Beupré et Mme Daniel Thibeault (Simone) de Rimouski. Son frère:

Roch Caron, de Montmagny.

Ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Daniel Thibault de Rimouski, M. et Mme Ludger Fournier de Québec, M. et Mme Freddy Fortier de Québec. Mme Marius Fournier de Lévis, M. Alyre Ladurantaye de Cap St. Ignace et Mme Roch Caron de Montmagny, ainsi que

M. Arthur Deladurantaye de Cap St. Ignace et M. Alphonse Fournier de Montmagny.

Elle laisse en outre ses petits-enfants et de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu vendredi matin à St-Mathieu de Montmagny, à 10 heures. Nos plus vives condoléances.

Deux blessés à Cap St-Ignace

Une automobile conduite par M. Florian Guimont, de Cap St. Ignace, a heurté l'arrière d'une camionnette dirigée par M. Gaston Gamache, de L'Islet, en fin de soirée mardi sur la route Trans-Canada, près du restaurant de l'Espinay, à Cap St. Ignace. M. Florian Guimont a été blessé au volant de son véhicule tandis que M.

Amédée Gemache, qui occupait la camionnette avec son frère, a subi des blessures au front. Cet accident s'est produit vers 11 heures alors que la visibilité était mauvaise en raison de la pluie. Les deux véhicules ont subi de lourds dommages et le chargement de patates a été projeté sur la chaussée.

Plaidoyer

(suite de la page 4)

De nombreuses résolutions déjà faites dans nos congrès régionaux et provinciaux de nos 4-300 fermières ont été portées à la connaissance des responsables. Nous ne changeons pas d'idée là-dessus. Notre obstination légitime verra-t-elle bientôt ce progrès de base sans lequel il faut renoncer à tous les autres?

"Pour arriver à une prompt réalisation, il faudrait que tous les effectifs présentement à l'étude sur le sujet soient capables de répondre d'une façon pratique aux questions suivantes:

1—Comment introduire des notions théoriques et pratiques

Marcel Ruelland
DIRECTEUR DE
FUNERAILLES

Ambulance et corbillard

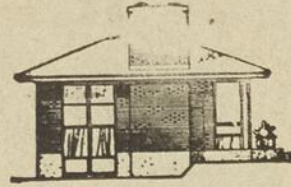
CADILLAC

SERVICE JOUR ET NUIT

Tél.: 363, rue de la Fabrique

CA NE COUTE RIEN

Pour vendre votre propriété, commerce, ferme, terre à bois, terrain, etc., avons acheteur sérieux.



Si vous voulez vous construire

Nous pouvons vous obtenir

LE PRET MAXIMUM

prévu par la Centrale d'Hypothèque.

SANS AUCUN DEBOURSE

Nous nous occupons aussi de l'escompte provincial

PLANS et DEVIS FOURNIS sur DEMANDE

Prêt sur demande 1ère et 2ième Hypothèque

Les Immeubles Montmagny Enr.

2, Rue St-Magloire Montmagny Tél.: 105
970 Ave. Cartier Québec

Pour maman

A LA
FÊTE DES MÈRES



Nous vous offrons, cette année, une jolie boîte spéciale, pour la Fête des Mères (sans frais supplémentaires).

BONBONS

Laura Secord

Pharmacie MONTMAGNY Enr.

(Roger Blanchet, prop.)

Montmagny

Tél.: 343

dans les programmes du primaire ou secondaire, de l'Ecole Normale en utilisant ce qui existe comme classe au local?

2—Avons-nous des manuels de notions élémentaires de notre agriculture à nous, prêts à servir de livres du maître, de l'élève s'il y a lieu?

3—Les commissions scolaires rurales sont-elles indifférentes ou préoccupées de la question?

4—La centralisation complique-t-elle ces applications?

5—Comment encourager les

maîtres déjà à la tâche à s'intéresser à la question?

6—Qui devrait leur fournir l'opportunité et les moyens de se qualifier?

7—Dans quelles institutions?

8—Qui seront leurs maîtres initiateurs

Si l'agriculture familiale doit survivre comme se plaisent à le proclamer nos autorités, il faut la rendre aussi intéressante pour la femme que pour l'homme et les considérer dans l'exploitation comme des partenaires égaux.



Moins cher qu'ailleurs!

Guy Deschênes

Epicier-Boucher

BOEUF DE L'OUEST - FRUITS ET LEGUMES

RESTAURANT

Nous donnons les Timbres Silver

Stationnement pour 50 automobiles

Route Trans-Canada Montmagny TEL.: 1290

Abandon des Affaires

MAGASIN JEAN-PAUL BEAUMONT

Confection pour Hommes

LIQUIDATION COMPLETE DU STOCK

48, du Dépôt

Montmagny



LE PEUPLE



Vendredi le 5 mai 1961

LE PEUPLE

9

Nous avons entendu dire

- Que nos épiciers étaient fortement inquiets, lundi matin, le 1er mai, de ne pas avoir reçu de renouvellement de leur permis de vente de la bière.
- Que l'excursion de pêche du Club de Chasse et Pêche de Montmagny rencontrait un succès inespéré. Toutes les places d'autobus sont déjà retenues.
- Qu'une vaste entreprise de construction de Québec projetait de venir faire du lotissement et de la construction à bon marché à Montmagny.
- Que tous les marchands de munitions ne pourraient pas avoir le droit d'émettre des permis de chasse et de pêche à la prochaine saison.
- Qu'une nouvelle compagnie d'asphaltage avait demandé des lettres patentes pour les comtés de Montmagny et Bellechasse.
- Que les élections municipales auraient lieu dans les prochains jours à St-Paul, St-Marcel, Cap St-Ignace et plusieurs autres municipalités rurales du district.
- Que la Chambre de Commerce de Montmagny aurait une forte délégation au congrès régional de Lévis la semaine prochaine.
- Que si la température ne s'améliore pas bientôt nous aurons à peine deux mois de beau temps cette année.
- Que la température a cependant favorisé la coulée de l'eau d'érable. A Notre-Dame du Rosaire, la récolte a été la meilleure jamais enregistrée.
- Que l'on commence à tendre le dos quand on voit s'approcher de nos propriétés l'équipe des dynamiteurs. S'il n'y avait pas de Peuple la semaine prochaine, c'est que nous aurions sauté.....
- Que l'on avait prévu qu'il y aurait vingt bris de tuyau d'aqueduc durant ces travaux et qu'il n'y en a eu que trois.
- Que, dans l'ensemble, les travaux de nouvelles courses d'égoûts coûteraient approximativement \$350,000.
- Que quelqu'un avait prétendu au conseil, lundi soir, que la répétition était l'âme de l'enseignement.

Assemblée du Conseil de la Chambre de Commerce

Mardi dernier, le 2 mai, le Conseil d'administration de la Chambre de Commerce de Montmagny tenait une réunion ordinaire pour organiser plus particulièrement la délégation de Montmagny au Congrès régional des 18 Chambres de Commerce de la Région Montmagny - Lévis - Chaudière-Et chemin

La Chambre de Montmagny a nommé Mme Paul Gros d'Aillon pour participer au choix de l'hôtesse du Congrès. Pour se qualifier à ce titre, la Chambre de Montmagny doit déléguer une vingtaine de ses membres au Congrès, qui doit se tenir les samedi et dimanche, 13 et 14 mai, à Lévis, dans les cadres du Centenaire

de cette ville. Présentement, le nombre des inscriptions de notre Chambre locale dépasse déjà la vingtaine.

Aux divers comités, qui siègeront lors de ce congrès, notre Chambre locale a nommé les responsables suivants:

Comité des Elections régionales: MM. J.-Paul Léveillé et Paul Lemieux.

Comité de la Vie des Chambres: MM. Paul Gros d'Aillon et Jules Blanchet.

Comité du Tourisme: MM. Steven Guay et Pierre Mercier.

Comité des Affaires régionales: MM. Guy Tanguay et Les-Georges Boulet.

Comité des Résolutions: MM. Denis Gobeil et Léandre Roy.

A ce Congrès, la Chambre de Montmagny soumettra deux résolutions, dont voici la teneur:

Résolutions d'ordre Provincial

Etant donné que depuis quelques années, la Chambre de Commerce provinciale a favorisé la formation d'organismes aptes à faciliter l'investissement des épargnes dans l'industrie et leur assurer une parfaite sécurité;

Etant donné que l'élément canadien-français ne saurait survivre économiquement que par une participation réellement active à l'industrie croissante de la Province;

Etant donné que le seul capital étranger ne rencontre plus les investissements qui assurent à la Province le plein emploi, qu'elle est potentiellement en mesure de fournir à tout son effectif ouvrier;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu par la Chambre de Commerce de Montmagny de recommander à la Chambre provinciale d'accorder une priorité à la formation d'un organisme indépendant, aux seules fins de enseigner adéquatement et efficacement la masse des pe-

tits épargnants sur la nécessité, la facilité, la sécurité et les avantages financiers d'investir leurs épargnes dans l'Industrie de la Province de Québec.

Résolutions d'ordre Régional

Attendu que la région Chaudière-Etchemin-Montmagny souffre de conditions économiques comparables à la plupart des régions des Provinces Maritimes;

Attendu que c'est mêmes conditions économiques désavantagent notre région par rapport à l'ensemble du Canada, quant à l'industrialisation et au commerce national;

Attendu que cet état de choses entraîne depuis nombre d'années un fort déplacement de population socialement

(Suite à la page 10)

Bambin blessé à St-Jean

Un bambin de 9 ans, Jean-Marc Morin, fils de Mme Vve Jean-Thomas Morin, de Stean-Port-Joli Station, a été grièvement blessé, vers 11 h. 35 mercredi matin.

L'enfant se rendait au bureau de poste lorsqu'il a été happé par une auto-taxi de St-Aubert de l'Islet à l'angle de la Route 26 du Rang 2.

Souffrant d'une fracture probable du crâne et de multiples contusions, l'enfant a été transporté à l'hôpital St-Jean-Port-Joli par les ambulanciers Dubé et Fils.

D'autres ennuis du dynamitage

Le dynamitage effectué en vue de l'installation de la nouvelle course d'égoûts a fait d'autres dommages. Dans la 3e avenue, des tuyaux d'égoûts t d'aqueduc se sont rompus et les eaux ont coulé dans la cave de l'épicerie Rolland Morin où des marchandises se trouvaient entreposées. Il y a eu des dommages et la ville a reçu un avis de compensation.

LE JAPON ACHETE DE L'AMIANTE DU QUEBEC



LE JAPON ACHETE DE L'AMIANTE DU QUEBEC - Le Japon est en train de devenir un marché important pour l'un des principaux produits de no-

tre province - l'amiante. La photo ci-dessus nous montre quelques personnalités représentant le monde industriel de la province, photographiées à bord

du nouveau paquebot mixte japonais, l'OHSHIMA MARU, alors que celui-ci était amarré récemment à Québec pour y prendre un chargement d'a-

miantes. Cet amiante provient de l'amiante de Lake Asbestos of Québec Limited. L'on voit (de gauche à droite) Lionel Piuze, Québec Limited; Louis Marchand commissaire industriel du Ministère du Commerce et de l'Industrie de la province de Québec; Patrick R. Hlydman, directeur de l'Office d'Expansion Industrielle de la Province; le capitaine du navire, M. Takeda; Yves Poisson secrétaire-trésorier du Board of Trade de la ville de Québec, et Rolland Gagnon, le gérant du trafic de Lake Asbestos of Canada Limited.

En 1960 le Japon a acheté pour environ \$8,500,000 d'amiante de notre province. L'on s'attend à ce que cette commande soit renouvelée pendant l'année en cours.



Referendum

Tourville, Côté L'Islet.

Lors de la dernière séance spéciale du conseil municipal de Tourville, Comté de L'Islet, il fut résolu que le règlement concernant la prohibition soit soumis au vote secret des électeurs le 23 mai 1961 par voie de referendum.

Considérant que l'avis de motion fut adopté par tous les membres du conseil réunis en séance spéciale, sous la présidence de M. le Maire;

Le nouveau règlement no 82, abroge tout règlement pouvant déjà exister dans la susdite municipalité décrétant la prohibition, il autorise la Commission des Liqueurs du Québec, ou la Régie des Alcools de la Province de Québec, à émettre des permis pour la vente des liqueurs alcooliques dans les limites de la municipalité de Tourville Comté de L'Islet.

Le Sec.-Trésorier.

Bénédition d'autos

La Route fait un nombre effroyable de victimes chaque été. Conscients plus que jamais de ces DANGERS, chauffeurs et propriétaires d'automobiles veulent profiter des l'Église étend à toutes les formes BÉNÉDICTIONS que le rituel de de progrès au service de l'homme.

Afin d'appeler sur les voyages et les promenades de la belle saison la FAVEUR DIVINE et la PRO-



BÉNÉDICTION de la Mère de Dieu, deux cérémonies de "BÉNÉDICTION des AUTOS" se dérouleront prochainement au Sanctuaire de NOTRE-DAME DU CAP en collaboration avec des organismes comme le "Club Automobile de Québec".

Tous ceux qui peuvent s'y rendre sont conviés à la première Bénédiction des autos, dimanche prochain, le 7 mai, à 2 hres et demie, de l'après-midi. Grâce à de puissants hauts-parleurs, la cérémonie sera diffusée sur tous les terrains du Sanctuaire de sorte qu'on pourra

DECES

DECES DE MME REGINA BELANGER, A ST-PAUL

A St-Paul, comté de Montmagny, jeudi, le 27 avril dernier, à l'âge de 58 ans et 4 mois, est décédée Dame Régina Bélanger, épouse de M. Gérard Blais.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église de St-Paul lundi, le 1er mai dernier, à 10.00 h.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial, dans le lot familial.

La dépouille mortelle avait été exposé chez son beau-frère, M. Céline Gagnon, de St-Paul.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Laurent Normand, 26 rue St-Louis à Montmagny.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

-0-0-0-

DECES DE M. GEORGES BLAIS, A ST-PIERRE

Dimanche, le 30 avril dernier, à St-Pierre de Montmagny, décédait à l'âge de 76 ans et 8 mois, M. Georges Blais, époux de feu Bernadette Bouchard.

Il laisse dans le deuil, ses fils: Théodule, Louis, Léopold et Lauréat tous de St-Pierre;

suivre l'office sans quitter sa voiture si on le préfère. La seconde bénédiction des autos y aura lieu à la même heure le 4 juin, dimanche de la solennité de la Fête-Dieu.

Signalons que, dans plus de 160.000 voitures, une minuscule réplique de la statue miraculeuse Notre-Dame du Cap figure en évidence près du volant, et veille à la sécurité des occupants.

ses filles: Mme Evariste Laflamme (Georgette), de Montmagny; et Mlle Juliette Blais, également de Montmagny.

Son gendre M. Evariste Laflamme, de Montmagny; ses belles-filles: Mme Théo. Blais (Cécile Dubé), Mme Louis Blais (Simone Montminy) et Mme Lauréat Blais (Rolande Montminy), tous de St-Pierre.

Ses frères: M. Joseph et Ovide Blais, de St-François; M. Homidas Blais, de St-Pierre, Sa soeur Mme Alphonse Chamberland (Léda Blais), de St-Pierre.

Ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Philias Martineau, de Rivière-du-Loup; M. Charles Bouchard, de St-Pierre, Mmes Joseph et Ovide Blais, de St-François; Mme Hormidas Blais, de St-Pierre.

Ses petits-enfants: Germain Louise, Marielle, Yvon, Pauline, Louiselle, Simon, Henriette Gaston Lauréanne, Roland, Suzanne, Clémence et Réjean Blais, tous de St-Pierre.

Le regretté disparu laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles ont eu lieu jeudi, le 4 mai, à 10 heures, en l'église de St-Pierre de Montmagny et l'inhumation se fit au cimetière paroissial dans le lot familial, à l'issue du service funèbre.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 26, rue St-Louis, à Montmagny.

Aux membres de la famille que ce deuil afflige, nos plus sincères condoléances.

Nouvelles-ECLAIRS

CERCLE DES FERMIERES

L'assemblée mensuelle du Cercle des Fermières aura lieu mardi le 9 mai à 2 hres P.M. à la salle de l'Hôtel de Ville. On demande à chaque fermière d'être présente à cette assemblée.

FILLES D'ISABELLE

L'assemblée mensuelle du Cercle des Filles d'Isabelle aura lieu lundi le 8 mai à 8 hres P.M. à la salle des Chevaliers de Colomb. Prière à chaque fille d'Isabelle d'être présente à cette assemblée qui sera des plus agréables.

Assemblée...

(Suite de la page 9)
et économiquement indésirable dans un pays riche et déplorant déjà une forte centralisation;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu par la Chambre de Commerce de Montmagny de recommander au Gouvernement fédéral et aux autorités des Chemins de Fer Nationaux d'étudier les possibilités d'inclure notre région dans la zone des tarifs réduits de "fret" présentement alloués aux Provinces Mariti-

mes.

La Chambre a ensuite pris connaissance d'un rapport sur la tenue d'une réunion en vue de la formation d'un Conseil d'Orientation Economique régional, groupant les comtés de Montmagny-L'Islet et Kamouraska.

M. Réal Laberge a été nommé représentant de la Chambre au Comité provisoire formé à cette fin.

Enfin, le comité formé sur l'Administration Municipale a soumis un résumé de ses délibérations en cours sur l'emploi d'un administrateur municipal.

On risque de tuer la Poule aux Oeufs d'Or

Les revendications syndicales sont parfois si acerbes qu'on pourrait croire aisément que les patrons sont les grands ennemis des ouvriers. Malgré leurs défauts, leur incompréhension, leurs exigences, les pires patrons rendent quand même un immense service aux ouvriers en leur permettant de gagner leur vie. Il conviendrait de ne pas l'oublier.

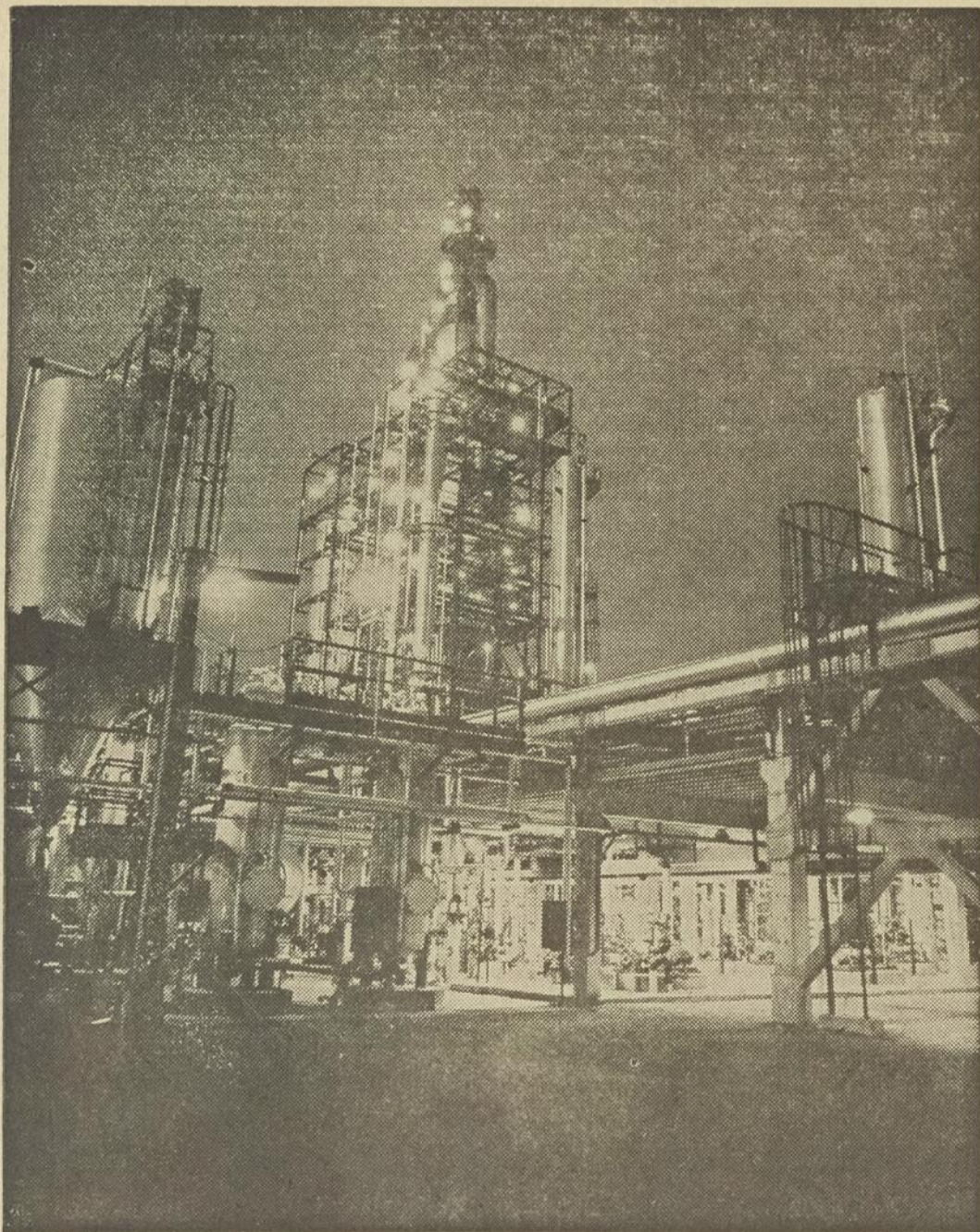
Qu'arriverait-il si les patrons, pour éviter les problèmes, pour ne pas courir de risques, plaçaient nonchalamment leurs capitaux à la banque et laissaient les ouvriers se débrouiller? Les syndicats apprendraient vite à faire certaines concessions. Ils cesseraient de considérer que le patron a d'abord le devoir de les faire vivre et ensuite celui de leur obéir. Ils comprendraient que les patrons ont aussi certains droits, dont celui de faire ce qu'ils veulent de leurs capitaux, et qu'ils peuvent fermer tout simplement les portes de leurs usines lorsqu'ils devient impossible de faire un profit légitime. Celui qui investit les fonds, qui court les risques a le droit de prendre ces décisions.

Les 300 travailleurs des manufactures Grand Mère Knitting et Grand Mère Handcraft viennent d'apprendre à leurs dépens que les patrons sont parfois sérieux quand ils prétendent ne pas pouvoir augmenter les salaires, ni même les maintenir. En sérieuses difficultés financières, les deux entreprises avaient demandé aux syndicats d'accepter temporairement une diminution des salaires. Les syndicats avaient carrément refusé, croyant sans doute à une tentative d'intimidation. Les patrons ne sont pas des gens qui attirent beaucoup la pitié! Le résultat c'est que les deux manufactures ont bel et bien fermé leurs portes et que les 300 ouvriers en sont quittes pour chercher un autre emploi. La poule aux oeufs d'or est morte!!

Dans les différentes entreprises, le coût d'exploitation monte constamment, en raison surtout des salaires. Dans une entreprise comme les Chemins de fer nationaux qui doit pourtant investir des montants considérables dans l'achat de matériel lourd, les salaires représentent quand même les deux-tiers des dépenses de la compagnie. Les réactions du patronat sont alors faciles à prévoir: ils tenteront de recourir à la mécanisation, à l'automatisation, de façon à réduire le prix de revient de la main d'oeuvre. A leur tour, les ouvriers se trouvent alors en situation critique.

La solution n'est donc pas dans un durcissement de part et d'autre. Les patrons et les syndicats ont tous intérêt à ce que nos activités industrielles et économiques ne diminuent pas. Que les actionnaires d'une entreprise sachent se contenter d'un profit raisonnable et légitime. Que, d'autre part, les ouvriers admettent que les salaires, depuis dix ans, ont augmenté beaucoup plus rapidement que l'indice du coût de la vie. La poule aux oeufs d'or, en nos temps d'évolution, de crise et de chômage, n'a pas la vie bien dure et il faudrait la ménager...

(Nouvelles Illustrées)



Vue nocturne du cracker catalytique, à la raffinerie BP érigée à Ville d'Anjou, près de Montréal.



Ping-Pong

COLETTE DUMAS GAGNE LE TOURNOI INDIVIDUEL

Mardi passé, au Centre Civique, s'est déroulé le "4ième Tournoi annuel féminin" catégorie A. Une fois de plus Colette Dumas a confirmé sa supériorité incontestée dans le domaine du tennis sur table à Montmagny. Les parties intéressantes n'ont pas manqué durant ce tournoi mais la finale qui a mis aux prises Lily Daveluy et Colette Dumas nous a permis d'évaluer les progrès marquants accomplis cette année dans la catégorie féminine.

La Championne n'a pas subi la défaite une seule fois et a remporté la finale 3 à 0. Dans la première et la troisième partie cependant Lily Daveluy avait pris les devants et menacé sérieusement Mme Dumas, mais chaque fois elle a comblé le déficit. Dans la dernière partie de la finale, Lily Daveluy qui avait déployé un effort constant a montré des signes évidents de fatigue; alors qu'elle menait 20 à 16, elle n'a pu enrayer le ralliement de sa rivale qui l'emporta 29 à 27 dans une partie enlevante.

Mme Marcel Dumas conserve donc pour une année encore le trophée convoitée de Championne individuelle qu'elle détient depuis 1957. Il faut dire que c'était la première année que la gagnante rencontrait une si dure opposition. Mme Robert Daveluy a joué brillamment et les trois parties ont été chaudement disputées. Il aurait fallu de peu de chose pour que la série finale se rende à 5 parties.

Après le tournoi Colette avouait: Un championnat n'est jamais une chose acquise définitivement, je pratique régulièrement et je cherche à améliorer mon jeu. J'ai constaté une fois de plus que si j'avais négligé ce point je n'aurais pas gagné ce soir contre Lily Daveluy, j'ai gagné difficilement".

Félicitations à Colette Dumas pour ses succès répétés qui n'en sont pas moins méritoires. Il est souhaitable que ces succès de Mme Dumas susciteront une saine émulation chez les adeptes féminins de tennis sur table et qu'elle rencontrera une résistance accrue d'ici quelques temps.

En semi-finale Colette Dumas avait dû triompher de Margot Marois après avoir éliminé Elizabeth Morin. Mme

Marois avait gagné contre Monique Gaudreau Dans l'autre section, Christiane Fournier a battu Denise Laverdière pour ensuite perdre contre Lily Daveluy. Cette dernière l'avait emporté contre Jeanne-Mance Gaumont.

Mardi, le 9 mai ce sera au tour des membres de la Ligue Féminine à décider d'une Championne individuelle. Marcelle Gaumont l'avait emporté l'an dernier et devra se surpasser pour conserver son titre. Invitation à toutes les femmes de la Ligue féminine de se rendre au Centre Civique pour le tournoi qui débutera à 8h. le 9 mai 61.

-o-o-o-

GRAND TOURNOI DE TENNIS SUR TABLE MASCULIN TOUTES CATEGORIES, AU CENTRE CIVIQUE LE 6 MAI

Profitant du passage parmis nous du champion de l'an dernier, M. Ben Brie et du champion de la cédule régulière de l'an dernier également, M. Jacques Lemieux, qui travaillent tous les deux à l'extérieur de Montmagny, la direction des ligues de tennis sur tables du Centre Civique a décidé de convoquer tous les joueurs de Tennis sur Table de Montmagny et de la région à son grand tournoi annuel pour samedi prochain le 6 mai.

Ce tournoi est l'événement de l'année pour les joueurs de toutes catégories. Pour faire l'historique en gros de ce tournoi, disons qu'il prend place dans les annales du sport de Montmagny depuis quatre années déjà. Robert Daveluy remporta le titre en 1958 puis de nouveau il se mérita le même honneur l'année suivante soit en 1959. L'année dernière il se fit voler la vedette par le champion actuel Ben Brie qui joua de façon magistrale se chargeant d'éliminer lui-même l'ex-champion.

Cette année, nous lui souhaitons plein succès pour conserver son championnat, mais il n'aura pas la tâche facile devant des adversaires tels que Raymond Côté, Eugène Leclerc, Robert Daveluy, Marcel Dumas, Jacques Lemieux, Maurice Rousseau, Jacques Blais, Raynald Lavallée etc., qui ont tous les yeux sur le magnifique trophée attaché à cette compétition.

Tel que mentionné plus haut, ce tournoi est ouvert à tout le monde de la région, tant dans la catégories masculine que féminine et nous attendons plusieurs participants de

Au Foyer des Quilles

Tournoi du Bas du Fleuve
Ce grand tournoi annuel n'est vieux que de deux semaines et déjà de nombreux quilleurs s'y sont inscrits et ont roulé des parties fort enlevantes.

Voici les meilleurs pointages obtenus à date dans le super tournoi du Bas du Fleuve.

Big-Six "Hommes"

Ray. Langlois Mont'y	170.4
Gaston Drolet, Qué.	163.
André L'Heureux, Qué.	161.4
Jacques Lévesques, Qué.	156.4
Lionel Lemieux, Mont'y,	156.4
Yves Rancourt, Qué.	152.5

Record d'allées

1—André L'Heureux	236
2—Yves Rancourt	255
3—Gaston Drolet	194
4—Raymond Langlois	217

Big-Six "Dames"

M.-Claire Paradis Mont'y	147.3
M.-Paule Labrecque "	114.3
Rita Nicole "	112.2
Jeannine Corneau "	108.2
M.-Paule Blais "	100.1
Mme Julien Côté "	98.1

Record d'allées

1—M.-Claire Paradis	161
2—M.-Claire Paradis	164
3—Jeannine Corneau	137
4—M.-Paule Labrecque	158

-o-o-o-o-

L'Heure des Quilles Molson

Raymond Robin couronné champion; Georges Fontaine, le prochain aspirant.

En roulant des simples de 192, 169, 156 pour un total de 517, l'aspirant Raymond Robin n'a eu aucune difficulté à enlever le titre de champion à Marcel Morin qui le détenait depuis une semaine.

De son côté, l'ancien champion n'a pu réussir que des simples de 95, 125, et 131 pour un triple de 351.

Le prochain aspirant au titre, lequel s'était classé le 13e avec 162.5, lors du grand tour-éliminatoire de l'automne dernier.

Ce sera l'avant-dernier programme de l'Heure des Quilles

Cap St. Ignace qui est en train de former une quantité de très bon joueurs dont André Deladurantaye, Romain Deladurantaye et Bertrand Guimont.

Donc le tournoi s'ouvrira à 2 heures samedi après-midi le 6 mai et il est à espérer que tous les joueurs de tennis sur table et surtout ceux de la ligues du Centre Civique se feront un devoir d'être présents.

Souhaitons aussi que plusieurs spectateurs viendront encourager de leur présence ceux qui se feront la lutte.

Bonne chance à Tous.

R. Lavallée.

de la saison 1960-61. En effet il ne restera plus qu'un seul candidat au titre, soit Eugène Bernier.

Ces deux prochaines attractions devraient fournir un spectacle de choix, à tous les habitués du Foyer des Quilles.



Au Palais des Quilleurs

avec Jean-Marie Caron

Le Tournoi des Champions est maintenant en marche depuis lundi le 1 mai et se terminera samedi le 6 mai à minuit. On choisira comme l'an passé les trois premières moyennes. Ce tournoi sera de 8 parties et le full sera en vigueur. Voici la liste des 40 joueurs qui participeront à ce tournoi.

Gaston Robin, Claude Gaumont, Marcel Morin, Roger Fréchette, Raymond Gaumont, Eugène Leclerc, Raymond Langlois, Léonard Marceau, André Gaudreau, Ghislain Boulanger, Pete Talbot, Jacques Létourneau, Maurice Gamache, Guy Coulombe, Germain St-Pierre, Daniel Bouffard, J.C. Gaudreau Sylvio Leblanc, Denys Gaudreau, Maurice Coulombe, Napoléon Gaumont, Denis Fréchette, Wilson Boulet, Gaston Montminy, Claude Roy, Claude Gaudreau, André Bernier, J.-Claude Coulombe, An-

dré Thériault, Pierre Roy, Rosaire Tremblay, Laurent La-Jeunesse, Michel Jean, Lucien Drouin, Claude Létourneau, Jacques Lemieux, P.P. Fréchette, J.Ls Létourneau, Guy Lamonde.

Bonne chance à tous.

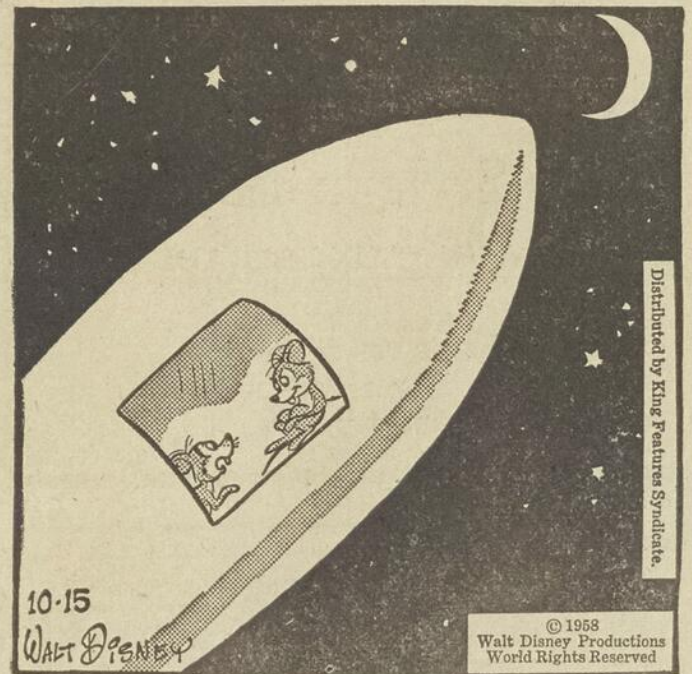
Le Marathon de fin de saison au Palais des Quilleurs a remporté un magnifique succès comme par les années passées. Cette année le marathon a été gagné par une équipe composée des deux frères Raymond Gaudreau qui en était à ses premières parties cette année pour cause de maladie et Denys Gaudreau.

Les finalistes vaincus furent J.P. Barde et le jeune Gaston Robin. Les champions ont remporté quatre victoires sans subir la défaite.

Nous remercions tous les quilleurs de leur encouragement et de leur bel esprit sportif.

La Direction.

La joyeuse ménagerie (par Walt Disney)



10-15

WALT DISNEY

© 1958
Walt Disney Productions
World Rights Reserved

Cesse de te plaindre. Rappelle-toi que la lune est faite de fromage vert.

VOUS ETES INVITES A VISITER

L'EXPOSITION DE BATEAUX

En fibre de verre et aluminium "PRINCECRAFT" et "PETERBOROUGH" en contreplaqué d'acajou

MOTEURS "GALE BUCCANEERS", DE 3 A 60 FORCES
REMORQUES — ACCESSOIRES MARINS

PRIX SPECIAUX — A LA STATION SHELL, PHILIPPE CHABOT, ROUTE TRANS-CANADA



Ouvert tous les soirs

RAYCO MARINE & ACC. (Raymond Côté, prop).

MONTMAGNY,

Tél.: 758

Grande excursion de pêche à la truite

Le Club de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet organise une grande excursion de pêche à la truite pour les 20 et 21 mai prochain, au lac St-Mathieu dans le comté de Rimouski. Le voyage coûtera seulement \$3.00 par membres, ce qui comprend le voyage, le chalet, et la chaloupe. Cette excursion se fera en autobus, il y aura aussi des automobiles disponibles, qui partiront le 20 mai, soit samedi après-midi à 2 heures, chez Boivin et Fils propriétaire des autobus, voisin du Palais de Justice.

La carte pour cette excursion sera vendue par M. Raynald Normand président du Club. La date limite pour se procurer cette carte est le 14 de mai.

Le Club ne se rend pas responsable des accidents qui pourront se produire durant cette excursion. Il y aura de nombreux prix pour ceux qui feront de belles prises. Le voyage de pêche se terminera dimanche midi.

Le Club ne se rend pas responsable des accidents qui pourront se produire durant cette excursion. Il y aura de nombreux prix pour ceux qui feront de belles prises. Le voyage de pêche se terminera dimanche midi.

Soirée du Club de Chasse & Pêche

Une soirée aura lieu au Centre Civique de Montmagny, mercredi le 10 mai prochain, sous les auspices du Club de Pêche Molson pour la remise des prix et médailles qui seront données à quelques-uns de nos membres à l'occasion du grand tournoi de Pêche Molson 1960.

Cette veillée sera sous la direction de M. Richmond Pelletier qui est directeur du Club de Pêche Molson.

Venez en grand nombre assister à cette distribution de prix.

Les épiciers de Montmagny se distinguent

Lundi dernier au bureau de la Brasserie DOW Ltée de

Lévis, avait lieu le tirage du CONCOURS D'ÉTALAGE DOW. Ce concours débuta le 1er avril pour se terminer le 1er mai, pour être éligible il s'agissait pour les épiciers licenciés de garder en étalage durant cette période une quantité de produits Dow en évidence dans leurs épicerie. Étaient présents pour ce tirage M. Jules Côté, Distributeurs Local, MM. Eugène Guerih, Jean-Marie Turgeon, Roger Soucy, Gérard Carbonneau épiciers licenciés de notre localité, ainsi que MM. Léandre Paradis et Jean Samson, membres du personnel de Jules Côté Ltée. **\$75.00 1er Prix:**

Mme Paul Fournier Mont. **\$50.00 2ième Prix:**
M. Jules Bilodeau, Lauzon. **\$35.00 3ième Prix:**
M. J. Wilf, L'Heureux, Lévis. **\$25.00 4ième Prix:**
M. Yves Dorval, Lauzon. **\$10.00 5ième Prix:**
M. Lionel Blais, Montmagny. **\$10.00 6ième Prix:**
M. Arthur Poitras, Mont. **\$10.00 7ième Prix:**
M. Roger Marotte, Lauzon. **\$10.00 8ième Prix:**
M. Ernest Guay, Lévis.

La grève dure depuis un an

Il y a eu un an le 5 mai que dure la grève à la Collin & Sons Veneer, à Montmagny. Cet arrêt de travail affecte de 60 à 75 personnes et il n'y a pas eu de pourparlers en cours depuis le 9 décembre 1960.

Paul Breton remercie ses assureurs

Journal Le Peuple, Montmagny.

Messieurs,

Permettez-moi de demander l'hospitalité de votre journal pour exprimer mes sentiments de profonde satisfaction envers le groupe de compagnies d'assurance canadiennes-françaises de St-Hyacinthe qui ont couvert une partie des pertes que j'ai subies lors de la destruction de mon garage par le feu le 18 avril.

La Cie d'Assurance Canadienne Mercantile du Groupe Commerce de St-Hyacinthe était la compagnie qui m'assurait par l'intermédiaire du bureau Hébert & Proulx, de Montmagny. Font également parties de ce Groupe les Cie d'Ass. Général de Commerce et Canadienne Nationale.

Dès qu la catastrophe se fut déclarée, M. Jean-Marie Proulx a mis tout en oeuvre pour obtenir une intervention immédiate de la compagnie. Le lendemain du désastre, un ajusteur, M. Francis Gauvin, était sur les lieux pour faire l'inventaire et l'ajustement des pertes. Si ce n'avait été que de la destruction de l'immeuble du garage, j'aurais pu recevoir un règlement quelques jours après, mais il est toujours long et difficile de faire l'évaluation de perte de machinerie. Malgré cela, la compagnie fit diligence et nous avons pu arriver à une entente

dans un délai remarquablement court.

Mardi dernier, soit exactement deux semaines après l'incendie, je recevais mon argent et le fait de pouvoir obtenir un règlement aussi rapidement me donne une grande chance de reprendre mes affaires très peu de temps après avoir presque tout perdu.

Je veux donc exprimer ma profonde gratitude à mon agent d'assurance, M. Jean-Marie Proulx, à M. Francis Gauvin, l'ajusteur qui a travaillé sans arrêt pour régler cette affaire, à M. Fernand Lagacé, inspecteur du Groupe-Commerce, qui a représenté la compagnie dans le règlement à la compagnie d'assurance Canadienne Mercantile qui a fait preuve de l'intérêt qu'elle portait à ses assurés en émettant les chèques de remboursement dès que tout a été réglé.

Après avoir été aussi durement éprouvé que je l'ai été par cet incendie, il est encourageant de trouver des gens aussi dévoués que je viens de nommer et je me félicite d'avoir fait affaire avec eux.

J'espère, messieurs, que vous voudrez bien publier ces remerciements dans votre journal, car si l'on a parfois tendance à critiquer les compagnies d'assurances, il est bien normal de leur rendre justice quand elles donnent des preuves aussi évidente de leur souci de protéger leurs assurés.

Bien à vous,
Paul Breton.

Chalets saccagés à Berthier

Plusieurs chalets appartenant à des citoyens de Montmagny ont reçu la visite de vandales à Berthier-en-Bas. Il s'agit en particuliers du chalet du Dr. Laurent Lizotte, de celui de M. Roger Blanchet et d'autres voisins. Les chalets étaient dans un désordre indescriptible. Il semble que les intrus aient fait une "partie de sucre" dans les chalets, car on a trouvé de la ti-

re d'étable un peu partout. L'un d'eux se serait blessé car il y avait du sang, des débris de verre et des enveloppes de pansement. La police fait une enquête.

LE JOURNAL EST AUJOURD'HUI L'UNE DES PLUS GRANDES FORCES SOCIALES DU MONDE.

Le 4e Degré donnera des prix d'Instruction Religieuse

Les Chevaliers de Colomb du 4e Degré de l'Assemblée Diocésaine Evêque Bruno Desrochers donneront des prix d'Instruction Religieuse dans chacune des paroisses du diocèse où ils comptent un membre. Ce prix sera de \$5.00 et sera attribué dans chacune des paroisses concernées, à l'élève

qui aura obtenu les meilleures notes en instruction religieuse.

C'est ce dont nous informait hier, M. André Corriveau, membre du 4e Degré, qui précisait que les Chevaliers désiraient encourager les enfants du diocèse à bien étudier cette matière à l'école.

DEMENAGE

MARIUS BLANCHET, FLEURISTE

annonce que son magasin est maintenant déménagé

à 110, St-Jean-Baptiste

ANCIEN MAGASIN "AUX 1000 AUBAINES"

Venez choisir vos fleurs de la Fête des Mères dans notre assortiment unique.

ENEZ COMPARER LES PRIX



Avant d'acheter votre installation de chambre de bain, voyez notre choix et nos prix; vous économiserez sur nos BAINS - TOILETTES - LAVABOS



RENE SAMSON, M. El., Rue St-Jean-Baptiste' Montmagny, Tél.: 209